

N° inv :
6335

LES PAYSAGES DE LA
FORET DE RENO-VALDIEU
- SITUATION ET EVOLUTION -

Cette étude comprend :

- un rapport en quatre parties :

- I - Etude paysagère des abords de la forêt de Réno-Valdieu.
- II - Exploitation de la forêt et paysage des lisières.
- III - Conseils pour la restauration de l'habitat rural traditionnel percheron.
- IV - Annexe.

- une carte "Sensibilité paysagère de la forêt".
- une carte "Objectifs O.N.F. et sensibilité paysagère-solutions ponctuelles".
- Une carte "Bois privés et sensibilité paysagère".

décembre 1975.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
Délégation Régionale
à l'Architecture et à l'Environnement
14, rue des Croisiers B. P. Fonctionnaire
14037 CAEN CÉDEX Téléphone (31) 85.52.91

LES PAYSAGES DE LA
FORET DE RENO-VALDIEU
- SITUATION ET EVOLUTION -

Tout paysage se transforme sous l'action de l'homme - Cette évolution est inévitable, s'effectue plus ou moins brutalement, améliorant parfois, dégradant souvent la qualité de ce paysage.

Cependant certains sites exceptionnels par leur rareté, leur étendue, leur beauté, leur intérêt scientifique... demandent à être conservés dans leur intégrité ou du moins à ne subir que des modifications imperceptibles.

Le site de la forêt de Réno-Valdieu et de ses abords présentant encore tous les caractères des paysages traditionnels du Perche possède une qualité esthétique incontestable. Il mérite de ce fait d'être préservé.

Il apparaît donc à priori un problème insoluble :

D'une part, le désir légitime de conserver le paysage actuel.

D'autre part, la nécessité impérieuse d'exploiter la forêt, de transformer l'agriculture, d'accueillir de nouveaux résidents donc de modifier de manière sensible le paysage.

La solution ne peut mener à une alternative qui ne tiendrait compte que d'une partie des données du problème mais doit être nécessairement un compromis dans lequel chaque action est tempérée par les autres nécessités.

Ce compromis peut se résumer ainsi :

Toute intervention sur le paysage devra avoir ses effets minimisés dans l'espace et dans le temps.

-Pour la forêt, sa fonction productrice ne peut être considérée seule. Dans des sites d'une telle importance sa gestion doit aussi tenir compte de son impact sur le paysage. De ce fait, le choix des essences et les modalités d'exploitation doivent être soit modifiés soit affinés.

-Pour l'agriculture, le remembrement nécessairement doit entraîner que les travaux annexes absolument indispensables. Un maillage de haies doit être préservé afin de conserver l'ambiance actuelle du paysage. Des travaux extrêmement intéressants sont actuellement réalisés à St Victor de Réno et à Monceaux lors d'un "remembrement paysager".

-Enfin l'habitat ne peut se concevoir que parfaitement intégré dans le site. Un seuil maximal d'urbanisation doit être trouvé, une qualité architecturale maintenue. Ceci exclut tout programme de lotissement conçu selon les normes actuelles mais aussi toute construction neuve ou restaurée qui ferait tache dans le paysage. Un cahier de recommandations devrait permettre de conseiller utilement le restaurateur et le constructeur.

I

ETUDE PAYSAGERE DES ABORDS
DE LA FORET DE RENO-VALDIEU

Avant de considérer les problèmes spécifiques qui se posent sur les lisières de la forêt de Réno Valdieu, il est nécessaire de savoir d'où provient la qualité de ce paysage.

1. STRUCTURATION DU PAYSAGE.

1. 1. ANALYSE - LES COMPOSANTES DU PAYSAGE

Le paysage de Réno-Valdieu se compose de plusieurs éléments caractéristiques.

-Le relief est très marqué. On distingue le fond plat des vallées, le coteau atteignant parfois des pentes de 40% et le plateau réduit vers le sud à l'état de monts.

Géologiquement un tel relief correspond à des matériaux très différents. Des alluvions composent le fond des vallées ; puis le versant présente successivement des terrains calcaires (craie marneuse de Rouen) et sableux (sables du Perche) enfin le plateau est recouvert d'argile à silex, matériau plus résistant que la craie de Rouen. Une telle variété de terrains aura une influence sur le couvert végétal et le type d'habitat rencontré.

-Le réseau des rivières est en lui-même peu visible dans le paysage mais il se laisse percevoir par des rideaux de peupliers, des haies de saules têtards.

-La végétation est très variée. La forêt recouvre le plateau et les versants sableux ; elle est l'élément essentiel du paysage. Les prairies, humides en fond de vallées, souvent complantées de pommiers sur le versant sont bordées de haies présentant de nombreux arbres de haut jet. Les cultures enfin se situent sur le versant.

-L'occupation humaine se traduit par le réseau routier actuellement noyé dans la végétation et par

l'habitat très dispersé, ~~partout~~ présent mais ne prenant jamais une place prépondérante dans le paysage (sauf à la Chapelle-Montligeon avec la basilique et les bâtiments de l'Oeuvre). Trouvant l'eau nécessaire à leur établissement (la craie de Rouen marneuse est imperméable) les habitations ne sont pas obligées de rechercher la proximité des sources.

Tous ces éléments possèdent une stabilité plus ou moins grande. Le relief est pratiquement immuable, la végétation par contre évolue rapidement. Ainsi les prairies font de plus en plus place aux champs cultivés, les haies et les pommiers disparaissent des versants pour augmenter la superficie cultivable et faciliter les travaux culturels, les parcelles boisées sont progressivement régénérées.

L'habitat a conservé jusqu'à présent une grande homogénéité. Les constructions sont principalement anciennes et s'intègrent de ce fait parfaitement au paysage. Cependant les maisons neuves commencent à apparaître, des projets de lotissements sont déposés.

1. 2. LES UNITES DE PAYSAGE

Tous les éléments spécifiques recensés précédemment s'assemblent en des unités de paysages - groupements homogènes distincts dans le paysage -

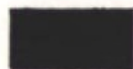
L'importance que prend le relief à Réno-Valdieu amène à distinguer trois unités de paysage définies en termes de relief. Ce relief est d'ailleurs en étroite relation avec le sous-sol qui lui-même détermine le couvert végétal et l'habitat.

Ces trois unités de paysage sont donc :

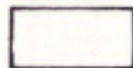
- Le fond de vallée avec la rivière, les prairies humides, des haies; trop hydromorphe pour recevoir les habitations et la plupart des cultures.

LES UNITÉS DE PAYSAGE.

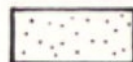
RENO-VALDIEU.



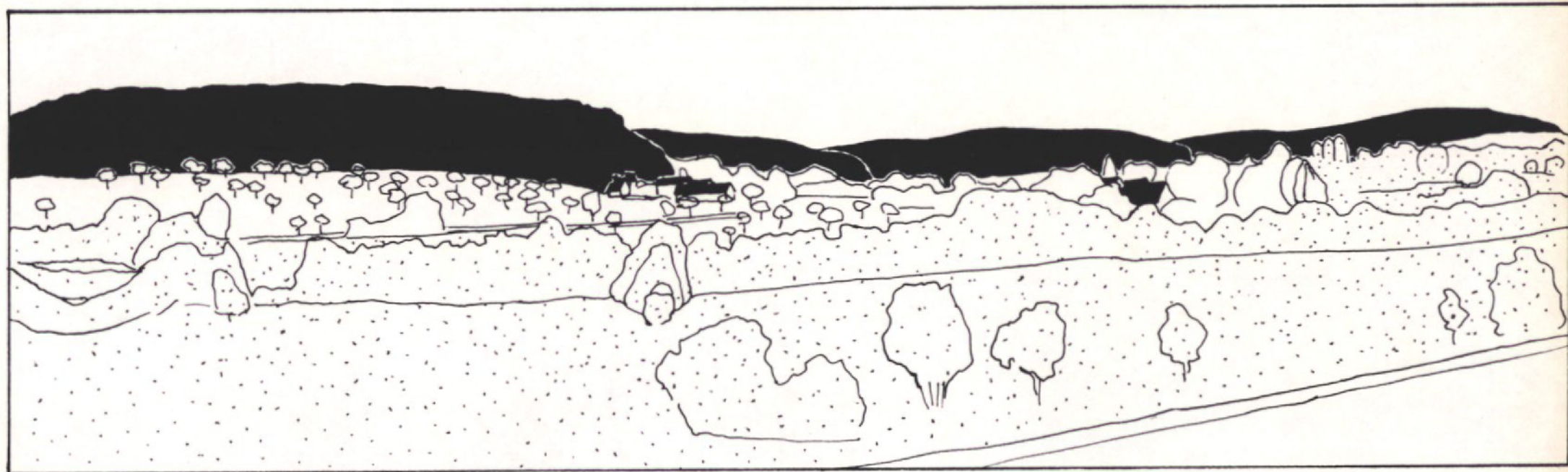
Le plateau



Le coteau



Le fond de vallée



La forêt sur son plateau est la ligne de force qui structure tout le paysage.

-Le coteau portant les habitations, les champs cultivés, les prairies bordées de haies et complantées de pommiers.

-Le plateau et son rebord recouvert de la forêt.

Pour l'observateur se déplaçant dans la vallée, la forêt par sa masse, son volume, sa position crée une ligne de force qui structure tout le paysage.

Cependant il n'existe pas de rupture brutale entre la forêt sur le plateau et les prairies sur le coteau ; les haies et les pommiers constituent une transition très importante.

2. LA QUALITE DU SITE DE RENO-VALDIEU - LES MENACES.

En règle générale, un paysage est d'autant plus plaisant qu'il est varié. Ceci est particulièrement sensible sur le site de Réno-Valdieu, la multiplicité des éléments qui le compose en fait son intérêt. Mais un élément le différencie des autres régions bocagères et lui donne sa grande qualité : la forêt qui, sur le plateau, impose sa présence à tout le paysage.

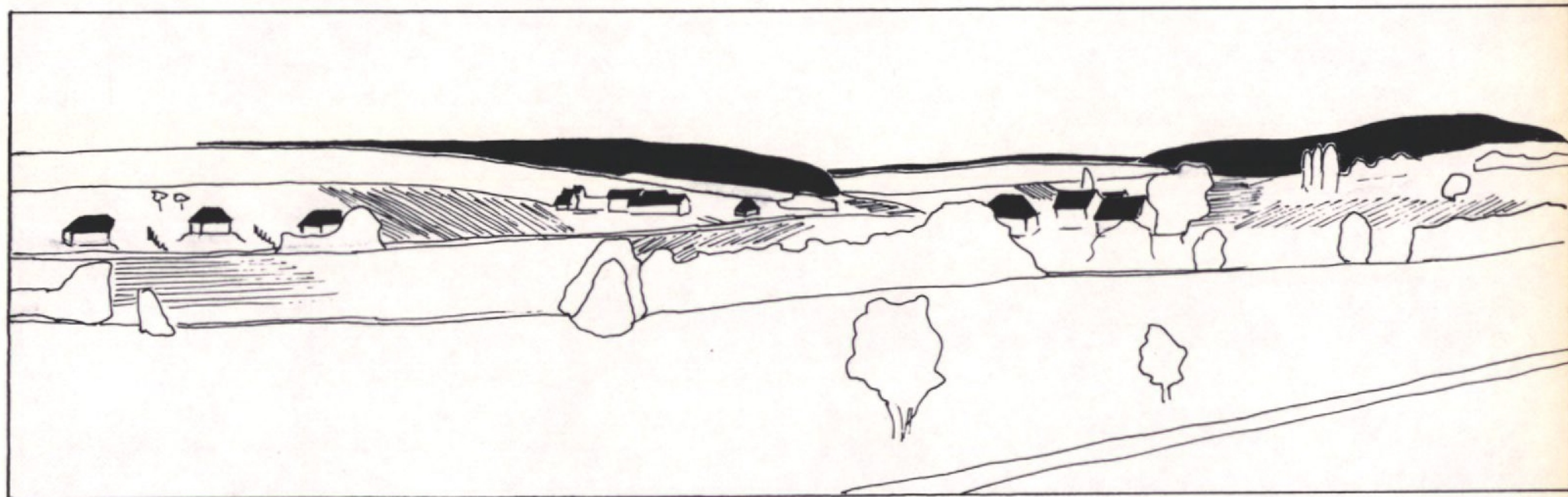
Un paysage très varié permet à priori d'absorber beaucoup plus facilement toute transformation ponctuelle qui se trouve alors noyée parmi les autres éléments (construction d'une maison neuve ou arrachage d'une haie par exemple).

En fait la succession de ce genre d'action qui chacune en elle-même n'a que peu d'importance, amène de façon insidieuse une destruction du paysage.

Dans ce milieu très complexe il faut donc se méfier aussi bien des actions brutales et importantes que des ac-

LES MENACES.

RENO-VALDIEU.



Des coupes trop importantes dans la forêt,
La disparition de toutes les haies et des pommiers,
Une urbanisation anarchique,
entraînent la dénatura-tion complète du site.

tions ponctuelles moins fortes mais beaucoup plus perniciosieuses.

De plus si l'intérêt esthétique du paysage diminue en même temps que sa diversité, sa fragilité est par contre augmentée et s'accélère au fur et à mesure des transformations qui le simplifient.

Ainsi la présence de haies et de pommiers au sommet des coteaux constituent un cache et une transition à la forêt. Une haie rasée, quelques pommiers arrachés n'ont que peu d'influence sur le paysage des lisières. Mais petit à petit, la forêt se retrouve isolée sur son plateau. Toute exploitation importante des parcelles boisées est alors beaucoup plus spectaculaire.

Finalement il faut voir qu'un paysage forme un tout en équilibre instable. Certains éléments possèdent plus d'importance que d'autres mais ils sont tous nécessaires au maintien d'un paysage de qualité.

- Des coupes trop importantes dans la forêt,
- la disparition de toutes les haies et des pommiers,
- une urbanisation anarchique ne peuvent qu'entraver la dénaturation complète des abords de la forêt de Réno-Valdieu.

d'où la nécessité impérieuse

- de trouver des méthodes d'exploitation de la forêt plus douces sur les lisières visibles dans la vallée.

- de maintenir un maillage des haies compatible à la fois avec les désirs des agriculteurs et le maintien de l'ambiance paysagère.

- de contrôler l'urbanisation (seuil à ne pas dépasser, qualité architecturale, intégration dans le site).

II

EXPLOITATION DE LA FORET
ET PAYSAGE DES LISIERES.

L'élément spécifique du paysage de Réno-Valdieu est, on l'a vu, la forêt qui, sur le plateau, s'impose dans le site.

Cette forêt présente d'autres points d'intérêt (route forestière, étangs, routes de lisière, arbres multisentennaires) mais qui, n'étant pas particuliers à Réno-Valdieu n'ont pas été étudiés.

Le problème à résoudre est donc de trouver des méthodes d'exploitation compatibles avec le maintien du paysage pour les parcelles boisées visibles de la vallée.

1. RECHERCHE DES ZONES SENSIBLES. (carte : sensibilité paysagère de la forêt).

1. 1. LES POINTS DE VUE.

Le premier travail sur le terrain a été bien sûr de déterminer les points de vue. Ce sont essentiellement des routes, en fond de vallée ou sur un versant, qui possèdent une vue sur le rebord du plateau recouvert de forêts.

Etant parallèles à la lisière de la forêt, trois routes répondent particulièrement à ces critères : le CD5 à l'Ouest, le CD10 au Sud et le CD111 à l'Est ; quelques routes d'approche de la forêt possèdent aussi des vues intéressantes. Au Nord, la lisière de la forêt ne repose pas sur le rebord du plateau et ne possède pas de ce fait d'intérêt particulier.

1. 2. LA FORET VISIBLE DE LA ROUTE.

Il s'agissait ensuite de déterminer sur carte les zones de la forêt visibles de la routes.

A partir de points de vue particulièrement intéressants situés sur ces routes, relevés sur le terrain, puis reportés sur une carte stéréominute de l'I.G.N. (1) des coupes de relief ont été effectuées.

(1) Une stéréominute de l'Institut Géographique National est une carte dessinée uniquement à partir de photos aériennes et présentant des courbes de niveaux. Celle employée ici possède une échelle de 1/10 000 e, l'équidistance des courbes étant de 5m.

Ces coupes de relief d'échelle 1/10 000e pour les longueurs et 1/3300e pour les hauteurs (voir en annexe) permettent en traçant une demi-droite depuis le point de vue (la route) tangentielllement avec le sommet des arbres de la forêt de trouver le point de tangence avec l'horizon donc de limiter la zone forestière visible depuis la route.

Ceci répété plusieurs fois dans toutes les directions pour chaque point a amené la création d'une frontière continue entre zone visible et invisible.

Il faut bien se rendre compte que ces zones sont calculées par cette méthode en considérant les peuplements forestiers en place. Si par contre le versant et le plateau sont exploités en même temps, la vue se porte beaucoup plus loin que la limite définie précédemment.

Il faudra donc considérer ce point précis lorsque l'on abordera les solutions envisageables.

1. 3. LES ZONES SENSIBLES.

La simple vue de la route n'est pas le seul paramètre qui entre en jeu pour déterminer la sensibilité des différentes zones.

L'éloignement de la forêt par rapport à la route, l'importance du relief sont aussi deux facteurs qui sont nécessaires pour définir les zones.

En définitive on est amené à délimiter trois zones: (voir carte: sensibilité paysagère de la forêt).

- Les zones très sensibles qui correspondent aux parties boisées sur le versant et proches de la route. Toute exploitation y sera très visible.

- Les zones peu sensibles. Le versant boisé est éloigné de la route ou le relief est peu accusé. L'exploitation pourra se faire normalement moyennant quelques précautions ponctuelles.

- Les zones non sensibles: parties de la forêt hors de vue de la route ou sur un relief inexistant. L'exploitation ne pose aucun problème quant à la qualité paysagère des lisières de la forêt.

2. RECENSEMENT DES PROPRIETAIRES.

Le recensement de toutes les parcelles boisées a été effectué au moyen des documents fournis par l'Office National des Forêts pour la forêt domaniale, et par la Direction Départementale de l'Agriculture de l'Orne pour les propriétés boisées de plus de quatre hectares.

Pour les propriétés d'une superficie boisée inférieure à quatre hectares, la comparaison entre les photographies aériennes de l'I.G.N. (mission 1972) et les sections cadastrales a permis de retrouver les numéros des parcelles boisées et de ce fait leurs propriétaires. Ce document a été transmis à la Conservation Régionale des Bâtiments de France qui doit les posséder afin de gérer le site inscrit.

La forêt domaniale recouvre tout le plateau au rebord accusé. Les bois privés par contre se situent sur les reliefs moins vigoureux (ex: Maison-Maugis). Ils occupent aussi les vallées qui pénètrent à l'intérieur du massif vallées probablement autrefois défrichées (ex: La Madeleine à St-Victor de Réno) ou bien forment une frange sur le versant en bordure de forêt domaniale (ex: St-Mard de Réno).

Les cartes " Objectifs ONF et sensibilité paysagère " et "Bois privés et sensibilité paysagère" renseignent sur leurs situations.

3. LES DIFFERENTES METHODES UTILISABLES

3. 1. ZONES DONT L'EXPLOITATION DOIT ETRE MODIFIEE.

"La forêt sur son plateau est la ligne de force qui structure tout le paysage" (voir I. 1. 2.). Mais cette fo-

rêt visible de la route ne correspond en fait qu'à la zone très sensible définie précédemment. Il n'y a donc que cette partie qui doit être traitée avec finesse.

Pour s'en convaincre, il suffit de considérer le versant Est de la vallée de la Commeauche, à l'Est de la Forêt de Réno-Valdieu. Seul le coteau est recouvert de bois ; dès le plateau atteint, les champs cultivés les remplacent. Cependant du fond de la vallée l'illusion est parfaite ; il semble que la forêt s'étale sur le plateau aussi bien à l'Ouest, ce qui est vrai, qu'à l'Est.

3. 2. LES DIFFERENTES METHODES D'EXPLOITATION.

Les solutions devraient permettre d'éviter une modification très importante, dans l'espace et dans le temps, de l'aspect boisé des versants du plateau.

Elles se résument à l'utilisation de sous-parcelles d'exploitation et le maintien de caches.

a - Utilisation de sous-parcelles.

La division des parcelles d'exploitation en sous-parcelles est destinée à diminuer l'impact visuel de coupes de trop grande superficie. Ces sous-parcelles auraient avantage à être allongées selon les courbes de niveau et d'une superficie de 3 à 4 ha.

La régénération pourrait se faire par anticipation pour certaines sous-parcelles, à terme pour d'autres, et retardée pour d'autres encore. Une telle méthode présente l'intérêt de maintenir un aspect boisé constant.

Ainsi supposons que les trois lots de sous-parcelles soient exploitées à dix ans d'intervalle. Une régénération par coupes progressives se déroulant sur une quinzaine d'années, les sous-parcelles à régénération retardée verraient leur exploitation se terminer lorsque le jeune peuplement des sous-parcelles régénérées par anticipation atteindrait 35 ans. C'est à dire un développement déjà très important.

Cependant cette méthode entraîne des coûts d'exploitation plus élevés, provoque une dépréciation des peuplements régénérés par anticipation^{ou} en retard et nécessite des superficies importantes pour pouvoir être employée.

Toutes ces raisons la réservent presque exclusivement à la forêt domaniale dans laquelle la rentabilité économique peut ne pas être l'objectif essentiel.

b - Maintien des caches

Cette solution utilise la régénération différée de bandes de forêt situées en des points "stratégiques" (lisières et ligne d'horizon essentiellement) afin de maintenir les obstacles visuels camouflant les coupes à l'entour.

Cette régénération est différée jusqu'à ce que le restant de la parcelle, exploité normalement, ait produit un jeune peuplement suffisamment développé pour pouvoir servir à son tour d'obstacle visuel. Pour remplir pleinement son rôle, le peuplement utilisé comme cache doit posséder un sous-étage assez fourni. La largeur du cache est variable en fonction de ce sous-étage et ne peut être déterminée que sur le terrain.

L'exploitation d'une parcelle possédant un cache ne pose pas de problème particulier. Seul le peuplement constituant le cache, exploité en retard, voit sa valeur dépréciée.

3. 3. LES SOLUTIONS POSSIBLES A RENO-VALDIEU.

Plusieurs cas doivent être envisagés en fonction de la remarque faite à propos de l'élaboration des zones sensibles (II, 1. 2.).

a - Régénération nécessaire uniquement sur le plateau (figure 1)

Le versant n'étant pas modifié, ce plateau situé hors de la zone très sensible peut être exploité sans précaution particulière.

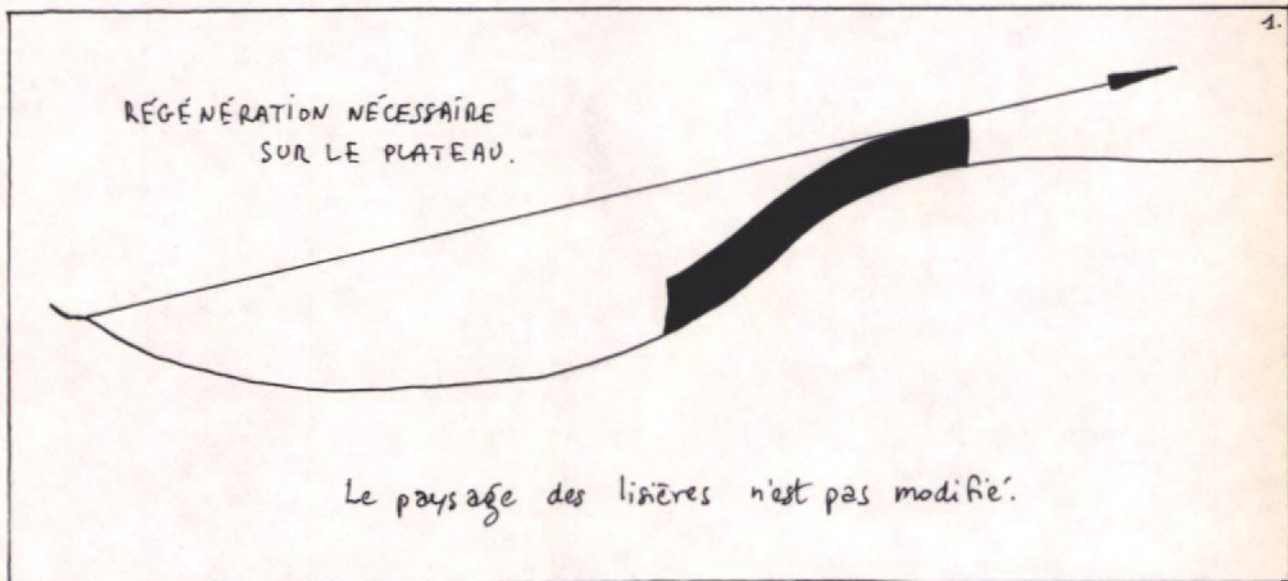


figure 1

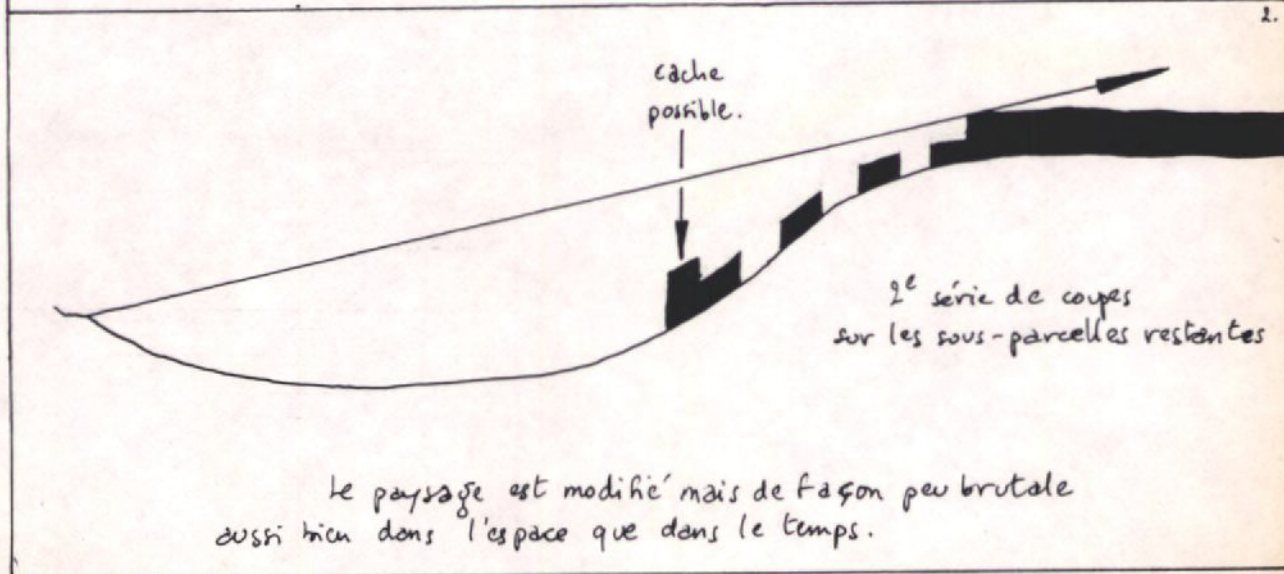
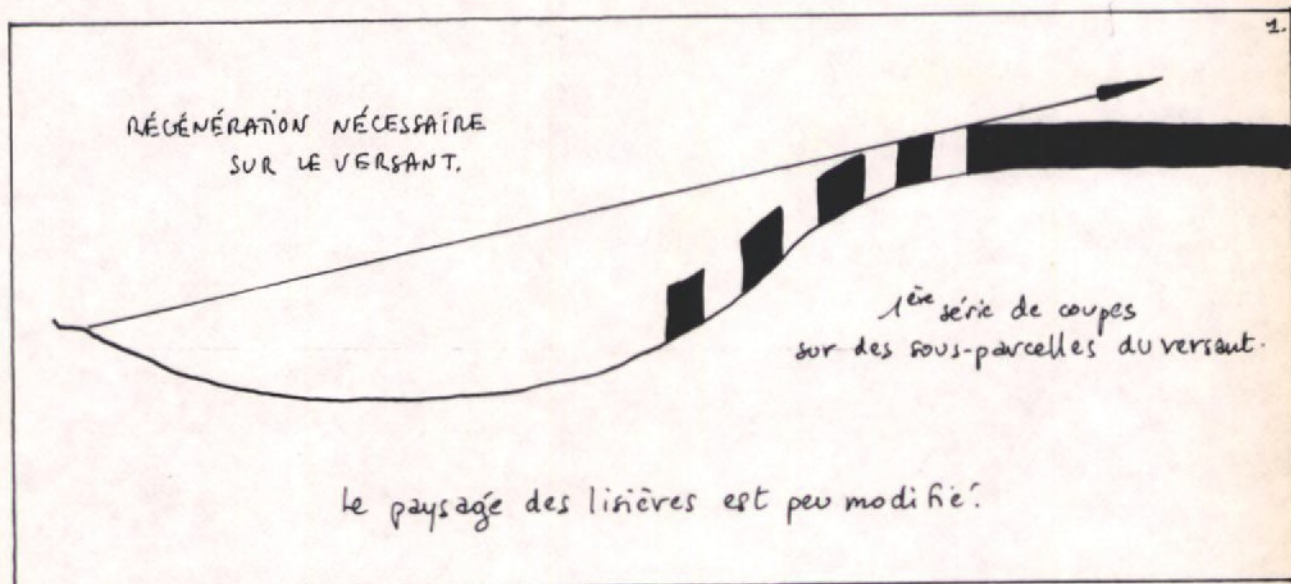


figure 2.

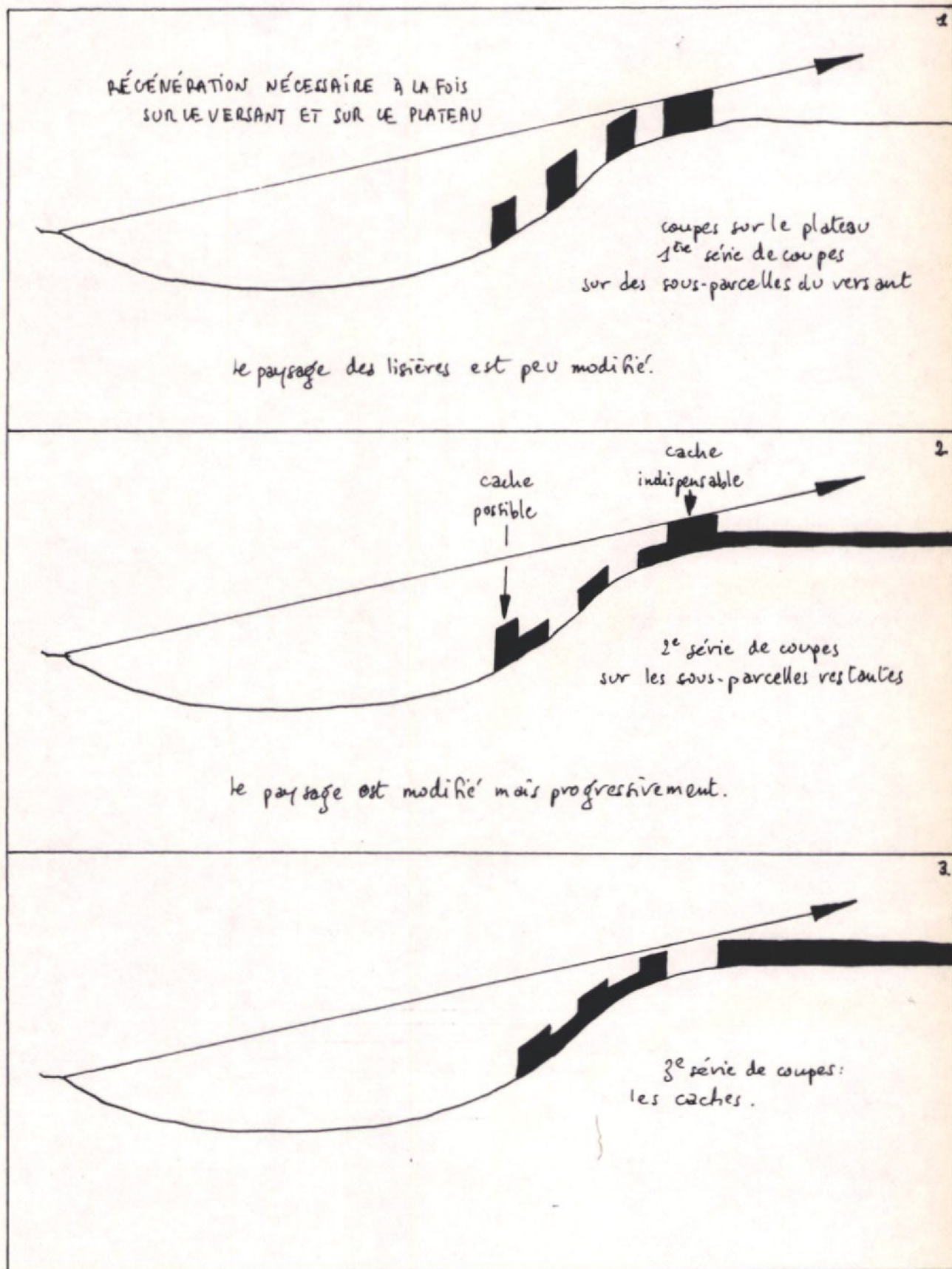


figure 3.

b - Régénération nécessaire sur le versant (figure 2)

La division des parcelles du versant en sous-parcelles exploitées en deux ou trois fois permet de maintenir un couvert boisé. Un cache en lisière est très utile ; des bois privés pourront souvent jouer ce rôle.

Dans le cas de Réno-Valdieu, les sous-parcelles seront très difficile voir impossible à réaliser du fait de la faible largeur de la forêt sur le versant. Dans ces cas là seul un cache en lisière sera utilisé.

b - Régénération nécessaire à la fois sur le versant et sur le plateau (figure 3)

Il est dans ce cas absolument indispensable de maintenir un obstacle visuel au niveau de la ligne d'horizon c'est à dire à la limite de la zone très sensible. Sinon les coupes effectuées sur le versant laisseraient apparaître les coupes de régénération sur le plateau.

Le versant est traité comme précédemment.

4. LES SOLUTIONS EN FORET DOMANIALE.

(carte : objectifs O.N.F. et sensibilité paysagère)

4. 1. MODIFICATION DU PLAN DE GESTION DE L'O.N.F.

Le plan de gestion initial de l'O.N.F. prévoyait la régénération de 1/6 de la forêt d'ici à 1994. Ces coupes devaient s'effectuer essentiellement sur la lisière Ouest de la forêt au niveau de la Chapelle Montligeon et de St-Mard-de-Réno.

Devant les pressions exercées par les gens du pays groupés ou non en associations de défense et soutenues par les municipalités, l'Office National des Forêts a été amené à modifier son plan de gestion afin de ne pas bouleverser le paysage des lisières de la forêt.

Ayant effectué un inventaire complet des peuplements sur les parcelles prévues dans le plan de gestion, les services de l'O.N.F. ont définis trois classes de peuplements.

- Peuplements devant être régénérés. Ce sont essentiellement des résineux âgés en peuplement purs ou prépondérants, incapables de former un peuplement de transition. Quelques parcelles de feuillus doivent aussi être régénérées.
- Peuplements partiellement régénérés. Ils sont un mélange de résineux et de feuillus. Seuls les résineux arrivés largement à maturité sont extraits.
- Peuplements pouvant être maintenus. Ce sont des peuplements de feuillus purs pour lesquels la régénération peut être différée. Ils s'étendent sur 78 ha.

De plus, les enrésinements prévus dans le plan de 1965 sont abandonnés (24 ha) ; les peuplements actuellement résineux seront transformés en feuillus dans la mesure où cela sera techniquement possible (l'acidité du sol étant un facteur limitant).

Ces nouvelles options ont été visualisées par l'O.N.F. au moyen d'une carte des objectifs.

4. 2. OBJECTIFS O.N.F. ET SENSIBILITE PAYSAGERE.

Cette carte "Objectifs O.N.F. et sensibilité paysagère" intègre à la fois les données du plan de gestion modifié et les zones de différente sensibilité paysagère.

On se rend facilement compte que les modifications apportées par l'O.N.F. au plan de gestion sont très positives, les lisières étant maintenues pour la plupart en l'état.

a - Peuplements à régénérer en zone très sensible

Seules cinq zones posent des problèmes. Elles sont visualisées en rouge sur la carte ("Dans la zone très sensible, peuplements à régénérer entraînant nécessairement une modification importante du paysage").

- Au Nord de St-Mard de Réno sur les parcelles 30 et 52 les peuplements à régénérer sont des résineux âgés et

purs. Ils ne peuvent donc être exploités que par une coupe rase devant intervenir rapidement.

Il n'y a de ce fait pas de solution. Les feuillus de la forêt domaniale et les bois privés ne peuvent servir qu'imparfaitement de cache du fait de leur faible importance. La modification du paysage sera donc importante.

- Au nord de la Chapelle Montligeon, la parcelle 88 . Les données sont identiques au cas précédent : résineux âgés et purs devant être exploités par coupe rase. Il n'y a pas de solution possible ; l'impact sur le paysage sera là encore important.

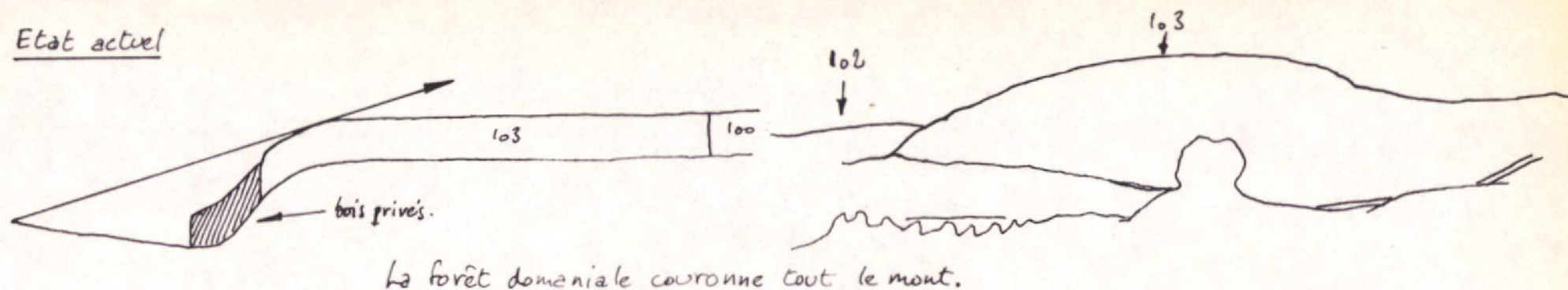
- Entre la Chapelle Montligeon et Monceaux, au Nord de la route reliant les deux bourgs, la régénération de toute la parcelle 103 est prévue. Elle entraînerait un décalottage du mont. Si l'utilisation de sous-parcelles est impensable en raison du peu d'étendue de la forêt domaniale sur le versant, un cache situé sur la ligne d'horizon (limite de la zone très sensible) éviterait une modification importante du paysage (figure: "parcelle 103"). Les bois en avant de la forêt domaniale possèdent ici un important rôle de cache.

- Au Nord-Ouest de Monceaux, la parcelle 91 pose le même problème. L'utilisation d'un cache sur la limite de la zone très sensible doit là encore éviter de trop grands bouleversements dans le paysage (figure: "parcelle 91").

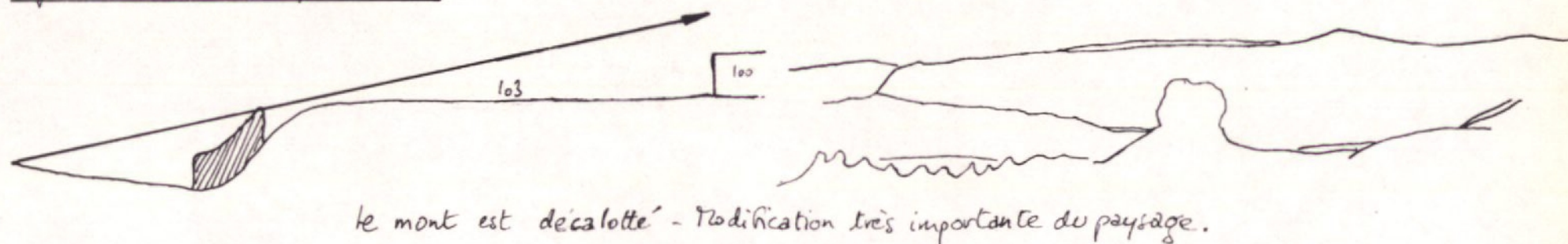
- Au Nord-Ouest de St-Victor de Réno, deux parcelles (66 et 69) plantées en résineux doivent être exploitées . Un cache ne peut être utilisé, les résineux âgés maintenus ne pourraient supporter le moindre coup de vent. Des bois privés dissimuleront en partie ces coupes.

D'autres peuplements doivent être régénérés dans la zone très sensible mais ils n'entraîneront pas de modi-

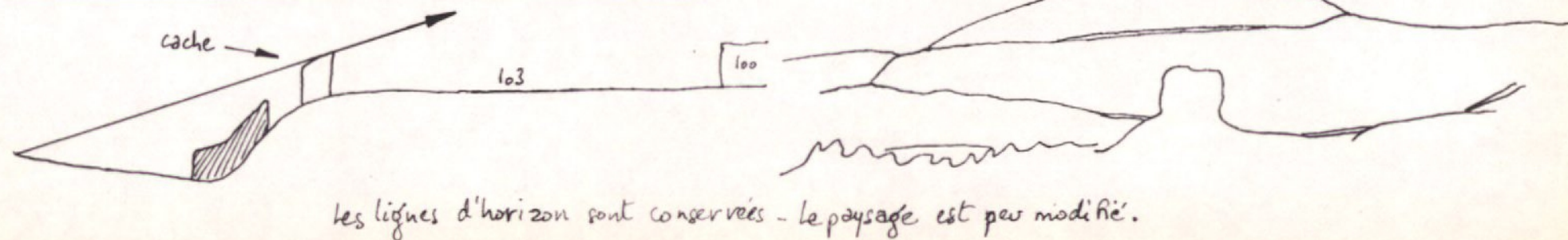
Etat actuel



Exploitation de toute la parcelle 103



Exploitation de la parcelle 103 avec maintien d'un cache.



coupe R1.

POINT D'OBSERVATION: R ; VUE SUR PARCELLE 103.

Élévation.

PARCELLE 103.

Etat actuel



Exploitation de toute la parcelle 91



Exploitation de la parcelle 91 avec maintien d'un cache



PARCELLE 91

fication dans le paysage. Ce sont soit des touffes de pins sylvestres disséminés dans des feuillus (ex: parcelle 86 au Sud-Est de St-Mard de Réno) soit des résineux situés tout au sommet du versant et cachés par des peuplements conservés. Seul le faitage extrême de ces pins disparaîtra du paysage lors de leur exploitation (ex: parcelle 108 au Nord de la Chapelle Montligeon).

Enfin les deux peuplements de pins sylvestres situés dans la zone très sensible sur la parcelle 87 doivent être exploités le plus tardivement possible afin de ne pas aggraver la transformation du paysage à proximité de la parcelle 88 déjà profondément modifiée.

b - Peuplements à conserver en zone très sensible.

C'est là essentiellement le côté positif du nouveau plan de gestion.

Les lisières de la forêt sur le versant sont toutes conservées lorsqu'elles peuvent l'être. Par leur seule présence elle sont importante dans le paysage mais beaucoup jouent en plus le rôle de cache devant les peuplements à régénérer sur le versant et sur le plateau.

Lorsque viendra le temps de les exploiter, il faudra là aussi utiliser sous-parcelles et caches.

c - Peuplements en zone peu ou pas sensible.

Les peuplements à régénérer peuvent l'être sans poser de problème paysager à condition de conserver réellement le boisement sur le versant.

Pour les peuplements à régénérer il serait intéressant de régénérer par anticipation certaines parties

des parcelles situées en zone non sensible ou même seulement régénérer une bande à cheval sur la limite de la zone très sensible. Ces nouveaux peuplements seraient déjà très développés lors de l'exploitation des peuplements actuellement conservés dans la zone très sensible et serviraient ainsi de cache au niveau de la ligne d'horizon.

4. 3. APRES 1995.

Dans le plan de gestion de la forêt à partir de 1995, il faudra tenir compte de plusieurs points.

- Dans les zones très sensibles exploiter en utilisant des sous-parcelles et en maintenant des caches.
- Sur le versant exploiter en premier lieu les peuplements situés en avant de parcelles portant des nouveaux peuplements déjà bien développés.
- Possibilité de régénérer par anticipation certaines parcelles situées en zone non sensible et servant ultérieurement de cache (voir II 4. 2. c).

5. LES SOLUTIONS DANS LES BOIS PRIVES (carte : bois privés et sensibilité paysagère)

5. 1. COUPES DE REGENERATION ET DEFRICHEMENT.

Le problème se pose différemment. Contrairement à toute coupe en forêt domaniale qui, par sa superficie possède une grande influence sur le paysage, la multiplicité des propriétaires des bois privés empêche une modification importante de l'aspect boisé. En effet, à part quelques propriétaires qui possèdent plusieurs hectares de bois d'un seul tenant, les bois privés sont découpés en parcelles de moins de un hectare répartis entre de nombreux propriétaires. Les coupes de régénération ne peuvent donc avoir que peu d'importance dans le paysage.

Par contre un autre danger est à craindre : le défrichement.

Essentiellement effectué afin de dégager une parcelle à bâtir, une telle pratique ne peut entraîner qu'une dégradation complète des abords de la forêt. Il est donc absolument nécessaire de contrôler une telle évolution.

La législation actuelle permet d'avoir un droit de regard sur ces défrichements. En effet une autorisation de défrichement est nécessaire dans tout bois d'une superficie supérieure à quatre hectares. Cette autorisation est aussi indispensable pour toute parcelle boisée inférieure à quatre hectares attenante à un bois qui compléterait cette superficie de quatre hectares ; ce qui est le cas pour la majorité des parcelles privées.

5. 2. IMPORTANCE DES BOIS PRIVES

Certains bois possèdent par leur superficie une grande importance dans le paysage ; ils se situent toujours sur un relief accusé et prolongent la forêt domaniale. Ce sont les bois du Sud de Feings, au Nord-Ouest de Maison-Maugis et surtout au Sud de la Chapelle-Montligeon jusqu'au Mont Ligeon. Sur l'autre versant de la vallée de la Commeauthe, à l'Est, les bois privés sont là aussi essentiels à la conservation du caractère de la vallée (voir II 3. 1.).

D'autre part, certains de ces bois en bordure de forêt domaniale jouent naturellement le rôle de cache devant les coupes de la forêt domaniale.

Il n'est bien sûr pas question d'empêcher l'exploitation de ces bois, la législation ne le permet d'ailleurs pas, mais ils existent et c'est là tout leur intérêt.

Enfin de très nombreuses petites parcelles constituent une frange en bordure de la forêt domaniale. Leur importance dans le paysage est négligeable tant qu'elles ne sont pas défrichées pour être bâties.

En conclusion le maintien du paysage actuel demande impérieusement la conservation de tous ces bois (qu'ils soient attenants à la forêt domaniale ou sur le versant opposé des vallées, essentiellement vallée de la Commeauche).

L'exploitation normale de ces bois, c'est-à-dire les coupes de régénération, ne peut être dommageable au site. Par contre un changement d'affectation de ces parcelles dans le but d'y établir une habitation ou un lotissement serait une atteinte irréparable au paysage de la forêt de Réno-Valdieu et de ses vallées limitrophes.

6. CONCLUSION.

Si naguère le souci du paysage était loin des préoccupations des forestiers, ils ne pouvaient cependant pas être accusés de sacrifier la forêt. La fonction productrice étant prépondérante, les plans de gestion prévoyaient nécessairement son maintien.

La de la forêt toute entière ne peut se faire que par le renouvellement des arbres qui la composent. Si les coupes de régénération ont pu être assimilées à des défrichements, si de jeunes plants de chêne étaient considérés comme des broussailles, le manque d'information sur la gestion et la vie d'une forêt est seul à incriminer.

En fait seul l'intérêt esthétique du site était considérablement diminué. Alors devant des réactions toujours légitimes

mais parfois excessives, les forestiers ont été amenés à ne plus entreprendre les coupes spectaculaires qui bouleversaient tout le paysage de la région.

La modification du plan de gestion de la forêt de Réno-Valdieu a montré que l'O.N.F. est maintenant sensibilisé aux problèmes paysagers. Des solutions existent, elles ne demandent qu'à être appliquées.

Si l'O.N.F. prend une part de responsabilité dans la transformation du paysage, les propriétaires forestiers, agriculteurs, résidents sont tout aussi responsables. Il faut se méfier aussi bien des actions brutales et importantes que des actions ponctuelles moins fortes mais beaucoup plus pernicieuses, rappelait-on au début de cette étude.

Le maintien d'un paysage de qualité à Réno-Valdieu est affaire de tous.

III

CONSEILS POUR LA RESTAURATION
DE L'HABITAT RURAL TRADITIONNEL PERCHERON

1. PAYSAGE DU PERCHE ET URBANISATION.

Une forte menace pèse sur le paysage de Réno-Valdieu et plus généralement sur tout le Perche : la multiplication anarchique de la construction.

La proximité de la région parisienne provoque un accroissement du nombre des résidences secondaires. Les maisons anciennes abandonnées sont occupées et restaurées de façon plus ou moins fidèle. Puis le parc de telles maisons inoccupées diminuant, des constructions nouvelles apparaissent laissant libre cours à la fantaisie de chacun.

Parallèlement les gens du pays cherchent à moderniser leur habitation ou même l'abandonne pour construire un "coquet" pavillon tout à côté.

Restauration voyante, construction neuve "de votre choix dans le site de votre choix", autant de taches qui ne peuvent s'intégrer dans le paysage et entraînent sa destruction.

Pour conserver la beauté de ce paysage il s'avère donc nécessaire de contrôler quantitativement et qualitativement l'urbanisation.

- Un seuil maximal devrait être trouvé, interdisant dans les zones fragiles une urbanisation importante sous forme de lotissements ou non.
- Les constructions neuves doivent s'insérer au mieux dans le paysage percheron.

Pour cela, sans être un pastiche de l'habitat rural traditionnel, elles doivent s'en inspirer dans les grandes lignes (coloris, proportions, volume...) ; le respect du caractère régional permettant une meilleure intégration au site. Une plaquette réalisée par l'Institut percheron donne tous les conseils pratiques en vue d'une telle intégration.

- Concernant l'habitat traditionnel, le danger semble moindre à l'échelle du paysage car la maison est par définition insérée dans son site. Mais une restauration maladroite (murs blancs, arasement des abords) peut provoquer les mêmes problèmes d'intégration que pour une maison neuve.

A plus grande échelle, c'est-à-dire en se rapprochant de la maison, de multiples erreurs peuvent actuellement se déceler dans la plupart des restaurations dénaturant et appauvrissant de manière définitive le patrimoine immobilier du pays percheron.

Afin de préserver la grande qualité de l'habitat rural traditionnel, il est donc nécessaire, pendant qu'il est encore temps, de présenter des conseils de restauration.

2. LES MAUVAIS RESTAURATEURS.

Ces quelques notes s'adressent à toute personne devant intervenir sur une maison ancienne de la campagne percheronne, citadins à la recherche d'air pur voulant restaurer leur maison de campagne, ruraux désirant moderniser leur habitation principale.

Ces deux types de restaurateurs définissent les deux menaces qui pèsent sur l'habitat traditionnel.

D'un côté le désir de "faire rustique" amène sans le vouloir le possesseur d'une résidence secondaire à la dénaturer complètement en lui retirant tout le charme qu'elle possédait auparavant.

De l'autre côté, l'exemple de la ville, le désir de "faire moderne" entraîne l'habitant rural à transformer sa maison en banal pavillon de banlieue.

Dans tous les cas, la transformation retire tout caractère à la maison et provoque l'enlaidissement du paysage environnant.

3. LES GRANDS PRINCIPES DE LA RESTAURATION.

Quelques grands principes sont à connaître afin d'empêcher la banalisation de l'habitat traditionnel.

Il faut avant tout savoir reconnaître les éléments qui font la qualité de chaque maison. Toute restauration doit donc être précédée d'une phase d'analyse de l'habitat régional et plus particulièrement de la maison à restaurer. Une telle

approche permet de connaître le pourquoi et le comment de chaque élément, afin ultérieurement de ne pas le dénaturer ou le faire disparaître.

Puis vient la phase des travaux de restauration. Le grand principe est alors d'en faire le moins possible pour conserver le maximum d'éléments authentiques.

Pour les travaux nécessaires il faut copier les exemples anciens que l'on voit autour de soi. Mais attention, ne pas se contenter de l'à peu près ou bien pasticher à la mode moderne tel élément ancien. De telles méthodes ne peuvent que trahir l'esprit et l'ambiance de l'habitation. Il ne faut pas avoir peur de copier servilement en prenant son mètre pour aller relever les cotes du bon exemple. Ce n'est qu'ainsi que l'on obtiendra un bon résultat. La seule restauration réussie est la restauration qui ne se voit pas.

Autre principe important : ce n'est pas la profusion de détails "rustiques" qui fait le charme campagnard d'une maison rurale. Il provient plutôt de l'ambiance générale créée par l'harmonie des volumes de l'habitation, la simplicité de la mise en oeuvre de matériaux nobles. En effet sauf de rares exceptions, il n'existe pas de décoration particulière dans une maison rurale ; le matériau et sa mise en oeuvre se suffisent en eux-même pour créer le charme. A notre époque, l'utilisation de matériaux inesthétiques ou préfabriqués, une mise en oeuvre trop raide entraînent le constructeur à ajouter des décorations afin d'humaniser les façades. A l'inverse de cela, ces décorations néorustiques ne font qu'accentuer le caractère artificiel de la maison ainsi restaurée. Il est de ce fait difficile de restaurer une maison sans la trahir, un simple détail peut briser tout le charme.

Tous ces principes énoncés, on se rend facilement compte que le coût d'une restauration bien menée n'est pas plus élevé, bien au contraire, que celui d'un mauvais pastiche : seuls les travaux indispensables doivent être effectués ; toute décoration ayant des prétentions de rusticité doit être évitée

(feronneries chargées, menuiseries, portails compliqués, jardin exotique ...) De telles recommandations permettent de faire des économies substantielles qui peuvent être reportées sur des postes plus judicieux (choix de matériaux de qualité par exemple).

4. ERREURS ET MODELES DE RESTAURATION.

Deux types d'erreurs sont possibles.

Les travaux touchant au gros-oeuvre afin d'apporter une modification à la maison, l'entretenir ou la réparer, sont indispensables mais la plupart du temps le côté technique et fonctionnel est seul considéré.

D'autres transformations ne visent par contre qu'à décorer de façon "rustique" ou "moderne" l'habitation sans qu'elle soit utile.

Ces erreurs à ne pas commettre, les solutions possibles vont être maintenant recensées en fonction des différents travaux.

4. 1. TRAVAUX SUR LES MURS

a - Reprise de maçonnerie

Les murs des maisons percheronnes étant enduits, une reprise de maçonnerie dans un mur ne requiert pas une mise en oeuvre particulièrement soignée. Cependant quelques murs présentent une maçonnerie à joints beurrés (les parements des pierres, calcaire ou silex, sont en partie recouverts par les joints); la reprise sera alors faite à l'identique, pierres assisées, joints à la chaux, beurrés.

b - Reprise des chaînages d'angles et des entourages des ouvertures

Il faut porter une attention particulière à la restauration de ces éléments car elle est ^{en} très délicate. Il faut d'abord bien comprendre tout ce qui fait le charme et la saveur

D'abord prohiber toute autre pierre que le calcaire ; le granite n'a pas sa place dans le Perche.

Eviter la trop grande régularité des pierres de taille. Les plus volumineuses seront placées à la base du mur. Ne pas dresser la face destinée à se trouver contre l'enduit. Pierre de taille, joints et enduit du mur sont obligatoirement au même niveau (au même nu).

La brique est un matériau utilisé dans le Nord-Est du Perche pour les entourages des percements. Il faut qu'elle soit de teinte claire, les joints étant en mortier de chaux blanche affleurant le nu du mur.

c - Reprise des enduits

Les maisons du Perche possèdent des murs enduits. Un mur ancien en pierre doit respirer afin que l'humidité ne s'accumule pas à l'intérieur. Un enduit au ciment, à l'inverse, empêche toute évaporation de l'eau ce qui provoque son décollement et dégrade le mur recouvert ; sa sécheresse d'aspect amène souvent la réalisation de décorations pseudo-rustiques citées par ailleurs.

Il faut utiliser un mortier de chaux blanche mélangée au sable du pays non lavé, ce sable donnant une teinte ocrée à l'enduit. Une sous couche peut être faite au moyen d'un mortier bâtard. Un tel enduit laisse respirer le mur et ne demande aucun entretien. Il est souvent intéressant pour une petite reprise de la patiner afin de retrouver la coloration de l'enduit ancien jouxtant cette reprise.

d - Rectification des lignes souples de la toiture et des murs

Le charme d'une maison ancienne provient en grande partie de ses lignes souples, vouloir les rectifier sous prétexte de moderniser ne fait qu'appauvrir l'intérêt de la maison. Ces lignes sinueuses sont le plus souvent tout à fait normales ; elles proviennent du tassement naturel de la maison, des matériaux et des techniques employées.

Sauf dans le cas bien évident où la solidité de la maison est en jeu, la recherche de lignes droites n'amène qu'un surcroît de dépenses.

e - Suppression des enduits

Le but est de faire apparaître les moellons parce qu'un mur en pierre "ça fait rustique". Chaque moellon est cerné par un joint en creux souvent noir.

Ceci est une complète aberration. Du point de vue esthétique un mur devant être enduit ne présente jamais une belle maçonnerie. Techniquement, une telle pratique est un non-sens. L'enduit avait sa raison d'être en jouant un rôle protecteur ; l'enlever amène la détérioration rapide du mur (gel, humidité) les joints en creux ~~aggravent~~ encore le phénomène en faisant stagner l'eau au niveau de chaque pierre.

f - Adjonction de matériaux ou d'éléments de pastiche ou étrangers à la région

- les panneaux en pierres mal appareillées ou en fausses pierres, pour faire riche et ancien, défigurent toute une façade. Qu'ils constituent un soubassement, un panneau isolé ou l'ensemble du mur il est de toute façon à condamner.

- il en est de même pour les pierres en saillie du mur dans les chaînages d'angle, les entourages des fenêtres ou isolées sur la surface de l'enduit. Ce n'est pas la maison de Blanche-Neige que vous habitez.

- les enduits peints de couleur voyante (et particulièrement le blanc) interdisent toute intégration de la maison dans le paysage.

Des enduits possédant un relief excessif (genre ^{demi}oeuf dur), des faux pans de bois, ou même des vrais, bien loin d'animer et de rendre pittoresque le mur, ne font que de le ridiculiser dans ce pays où de tels éléments n'ont jamais existés.

4. 2. TRAVAUX SUR LA TOITURE

a - Reprise de la couverture

Le matériau traditionnel est la tuile plate. Il est indispensable de la conserver. Utiliser des tuiles de récupération ou à défaut des tuiles neuves plates, petit

moule non vieilles.

L'ardoise est fréquente dans les bourgs.

b - Modification des volumes de la toiture

Les toits du Perche sont tous à deux versants. L'égout repose sur une corniche ; les rives recouvertes d'un solin de chaux ne débordent pas du pignon.

Il est absolument nécessaire de conserver ces volumes qui sont caractéristiques du pays percheron. Toute transformation est à proscrire (toit débordant en rive, pan coupé de style pays d'Auge, auvents au dessus des percements...)

Une corniche abîmée doit être restaurée en faisant retailler les pierres disparues ou abîmées. Si cela n'est pas possible une corniche en béton moulé badigeonnée d'un lait de chaux couleur pierre est une solution acceptable.

Les gouttières auraient avantage à être remplacées par un pavage au pied du mur recueillant l'eau de pluie , une petite retenue d'eau déviant la chute de l'eau au-dessus de chaque porte . Si les gouttières et les descentes d'eau sont indispensables, les dissimuler le plus possible en les peignant de la couleur du mur.

c - Création de percements dans la toiture

Les combles sont désormais très souvent utilisés à des fins d'habitation. Des percements doivent de ce fait être aménagés dans la toiture.

La solution actuelle utilise le chien-assis, large percement barrant toute la toiture. Ce chien-assis est l'exemple même de la déviation d'un élément ancien qui mal compris, a été totalement trahi.

Initialement utilisé dans les toitures en chaume il est maintenant démesurément agrandi, remonté dans la toiture et recouvert de matériaux ne s'adaptant que très mal à ses formes. De ce fait il détruit totalement la pureté des lignes de la toiture. Ce "fleuron" des constructions modernes n'a absolument pas sa place sur une maison ancienne qu'il ne peut que défigurer.

Sur un toit à forte pente, les avantages pratiques du chien-assis (augmentation du volume intérieur, luminosité) sont inexistants.

Ce sont les lucarnes traditionnelles à deux ou trois pans qui sont de loin la meilleure solution. Située à l'aplomb du mur, la nouvelle lucarne sera une copie exacte d'une ancienne située sur un bâtiment à proximité.

Les toitures anciennes possèdent de fortes pentes, les châssis vitrés (de type Velux) y sont particulièrement adaptés. Bien que visibles, ils ne modifient pas les lignes de la toiture.

d - Sortie des conduits d'aération et de cheminée

Le confort moderne nécessite la sortie de nombreux conduits dans la toiture (aération, cheminée). Il faut absolument éviter de les disséminer sur toute la toiture sous forme de souches grêles.

Ils doivent être rassemblés en une seule souche massive au sommet de la toiture, en léger retrait du pignon et ne chevauchant pas le faîtage.

La pierre est bien entendu le matériau idéal mais la brique jointoyée à la chaux blanche peut aussi être utilisée. A défaut une souche en matériaux modernes enduits de la même manière que les murs peut être une solution.

Les châtières en terre cuite, élément traditionnel, peuvent servir très facilement de débouché aux conduits de ventilation.

L'antenne de télévision a tout intérêt à être dissimulée dans le comble.

4. 3. NOUVEAUX PERCEMENTS DANS LE MUR.

Les maisons anciennes possèdent souvent des ouvertures peu nombreuses et de faibles dimensions. Il est parfois nécessaire de créer de nouveaux percements.

Ne se souciant que de l'apport supplémentaire de lumière vers l'intérieur, le percement d'une fenêtre mal située ou mal proportionnée retire toute harmonie de la façade. De même l'élargissement d'une fenêtre brise les lignes verticales de la façade et l'alourdit considérablement.

Il faut au contraire considérer de multiples points lors de la création de nouveaux percements.

- Leurs emplacements doivent s'harmoniser avec les percements existants. Bien étudier ce problème pour ne pas détruire le rythme de la façade. Ne pas oublier que les percements en pignon sont très rares et toujours de petites dimensions.

- Leurs proportions seront semblables aux percements déjà existants et toujours plus hautes que larges. Lorsqu'un éclairage important est nécessaire, deux fenêtres jumelées seront bien supérieures à une seule large fenêtre.

A surface égale une fenêtre plus haute que large envoie une quantité plus importante de lumière à l'intérieur de la pièce. Le paysage est reçu à travers une telle fenêtre comme un tableau faisant partie du décor et non pas comme un large trou béant qui retire toute intimité à la pièce.

- L'entourage sera en pierres qui ne seront jamais en saillie du mur, ou à défaut en béton enduit comme le mur.

La brique peut être employée dans le Nord-Est du Perche.

Les linteaux de bois (jamais en saillie eux non plus) sont très rares dans le Perche et de toute façon réservés aux ouvertures dans les dépendances.

4. 4. CONSTRUCTION D'UNE DEPENDANCE

Toutes les maisons du Perche en possèdent. C'est une manière très élégante d'agrandir la surface habitable mais il est inutile d'apporter du soin à la restauration de l'habitation principale si la dépendance nouvellement créée ne présente pas d'unité avec la maison.

Leur proportion et leur volume seront copiés sur les multiples modèles que présentent les maisons anciennes.

Les matériaux seront les mêmes que ceux de l'habitation principale (murs enduits à la chaux, toit en tuile). Les corniches sont des éléments réservés à l'habitation principale et n'existent pas de ce fait sur une dépendance. Ne présentant plus maintenant de caractère utilitaire, les chaînages sont totalement superflus à partir du moment où l'on ne peut être sûr que le résultat sera parfait.

Monté sur une charpente, un bardage de bois permet de réaliser à peu de frais une dépendance très esthétique et tout à fait régionale. Les planches clouées horizontalement ne seront pas trop rectilignes. Ne jamais les vernir, l'aspect brillant du vernis est inconnu en milieu rural et demande un entretien constant; mais les enduire d'huile de vidange.

4. 5. LES MENUISERIES EXTERIEURES.

Il faut absolument éviter les portes vitrées, les fenêtres présentant une multitude de minuscules "petits carreaux", les contrevents à traverses et écharpe peintes de couleur différente.

Les menuiseries extérieures seront au contraire le plus simple possible comme il se doit en milieu rural :

- Porte pleine avec un imposte diffusant le jour.
- Fenêtre à une ou deux traverses dont les petits bois ne posséderont pas une section inférieure à 38 mm.
- Contrevents pleins en bois, peints de couleurs discrète.

4. 6. LES FERRONNERIES

Toutes les ferronneries actuelles dites rustiques ou artistiques de style espagnolisant ou autre doivent être rejetées. Elles ne font qu'alourdir la maison en allégeant le portefeuille du client.

Pratiquement inexistantes en milieu rural, elles se limitent à une barre d'appui aux fenêtres, à une rampe d'escalier munis de quelques barreaux verticaux.

4. 7. AMENAGEMENT DU JARDIN ET DES ABORDS

Les abords doivent relier la maison au paysage.

Une profusion de plantes et d'arbres exotiques ne peut que nuire à l'aspect traditionnel de la maison restaurée et la met en évidence dans le paysage alors qu'elle devrait s'y fondre. . .

Bannir toute décoration pseudo-rustique : puits en pneus, nains, champignons en faïence,...

Une clôture importante et le plus souvent prétentieuse ne peut remplacer par son effet de coupure une haie végétale qui s'insère parfaitement dans ce milieu bocages.

Le portail évitera aussi les mêmes erreurs et particulièrement l'utilisation de roues de charrettes "rustiques".

Le jardin ne doit donc pas constituer une coupure mais une transition.

Au lieu de le décorer il faut plutôt penser à le composer simplement.

Les espèces d'arbres à employer sont régionales : pommier, poirier, hêtre, chêne, orme, frêne, néflier, tilleul, peuplier, noisetier, merisier, noyer...

La cour sera recouverte de sable du Perche, le reste étant en herbe. S'il n'existe plus, ne pas oublier de replanter le traditionnel poirier en espalier sur un des murs ensoleillé.

Un mur en pierre peut déjà ceinturer le jardin ; s'il est à restaurer, le faire avec beaucoup de soin : pierres bien assisées, joints à la chaux, faitage en pierre présentant deux glacis (et non en dalles de béton) . Autrement la clôture doit être une haie basse taillée. Un grillage peut la doubler vers l'intérieur (essences à employer : aubépine, charme, noisetier, troène, houx, tout arbuste à feuilles persistantes)

Le portail sera en bois de forme simple : claire-voie de lattes verticales peintes ou huilées...

5. CONCLUSION

En guise de conclusion, ila semble bon de rappeler les grands principes qui président à une restauration :

- Percevoir la qualité de l'habitat traditionnel en ayant toujours à l'esprit qu'une maison rurale est simple et discrète.
- Effectuer le minimum de travaux.
- Pour toute restauration, copier les exemples anciens situés à proximité.
- Une restauration bien menée ne doit pas se voir.

IV

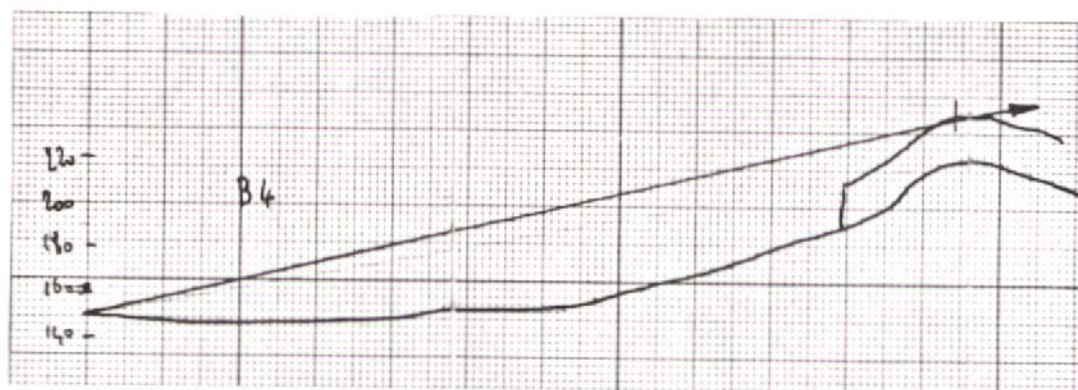
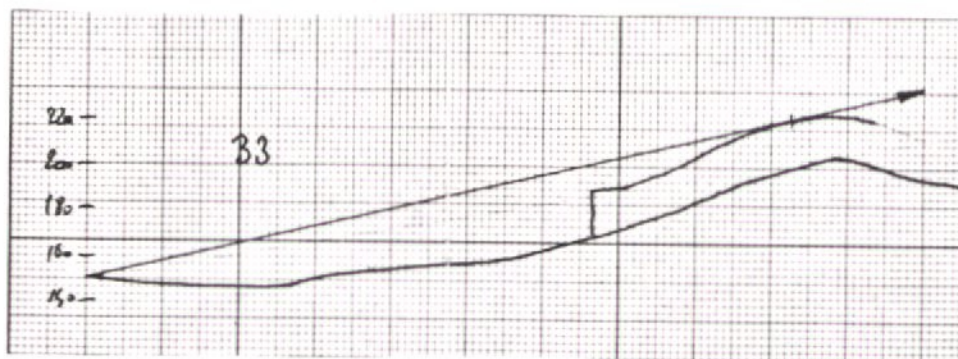
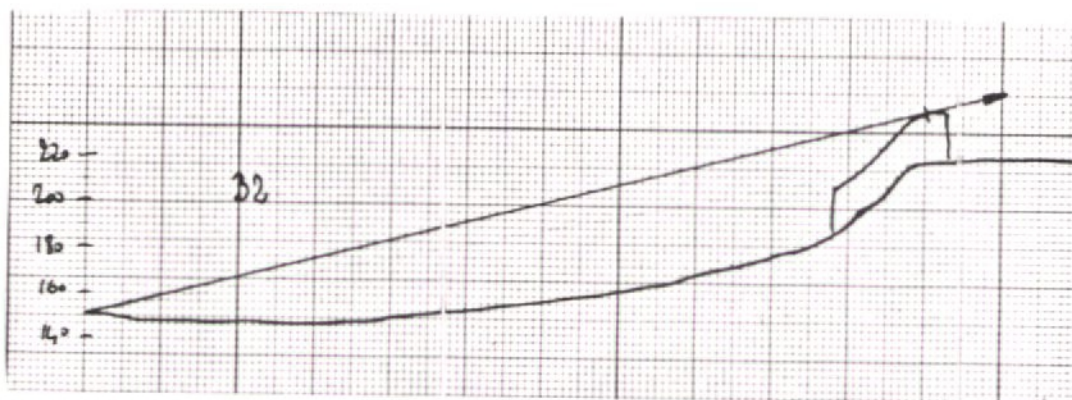
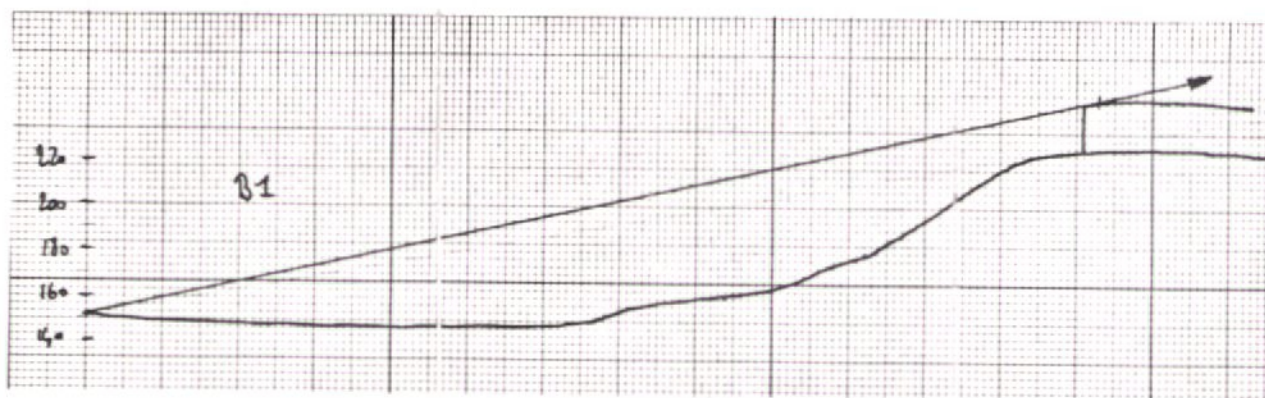
ANNEXE

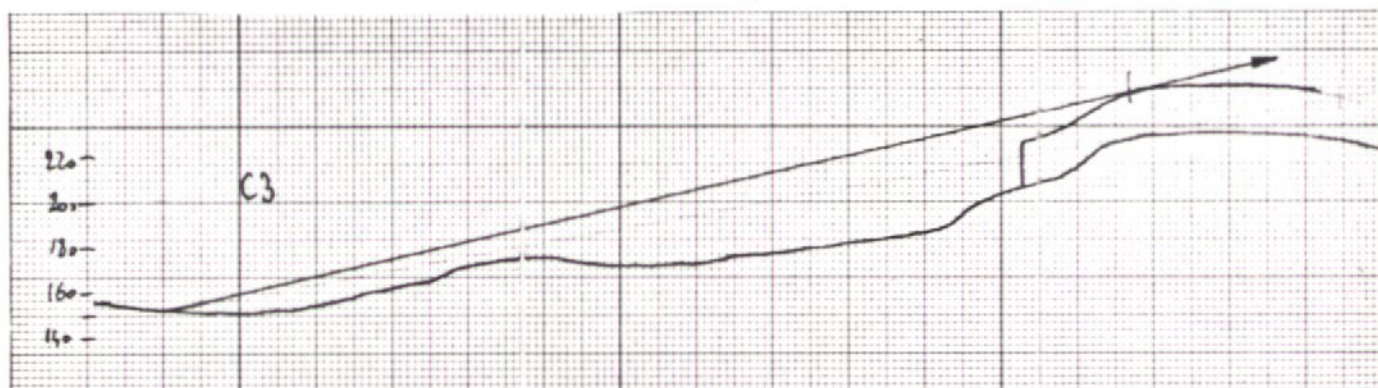
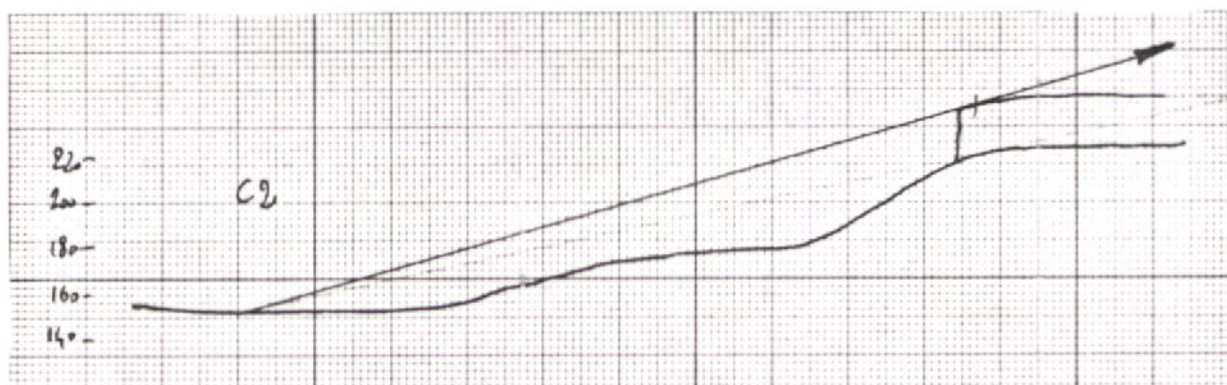
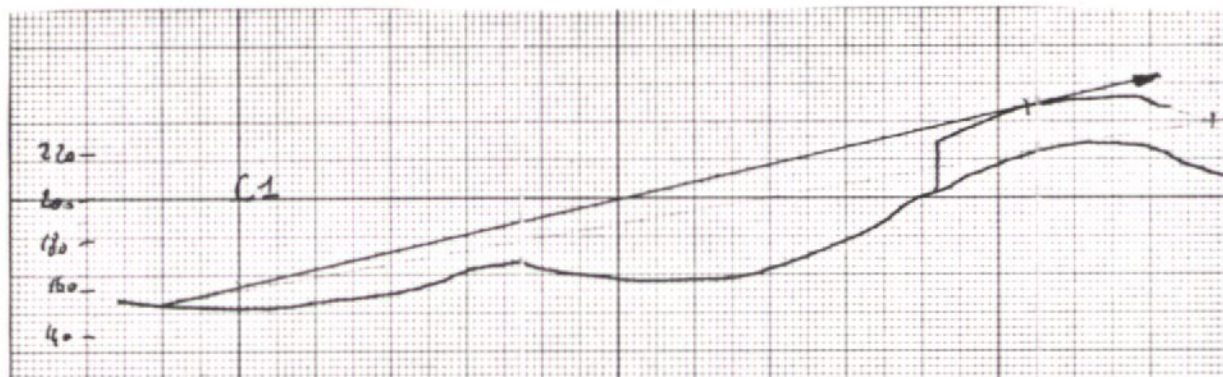
Coupes de relief

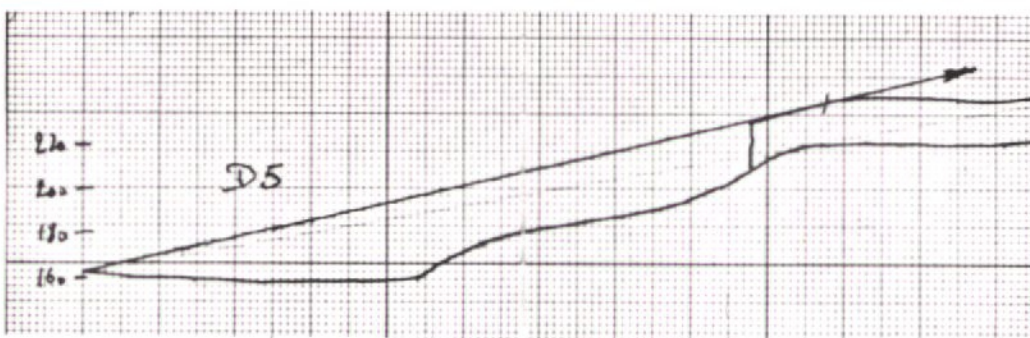
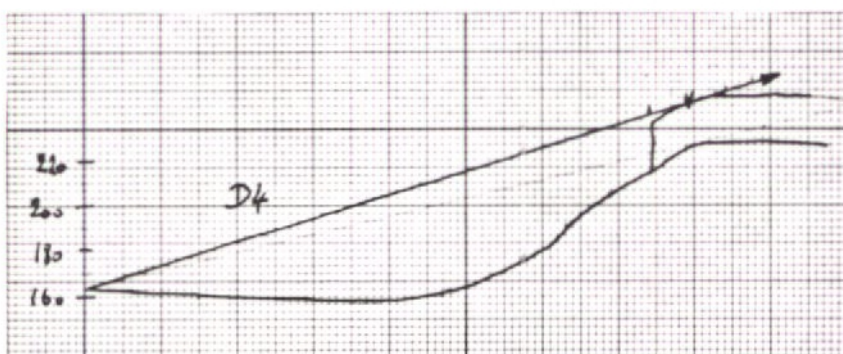
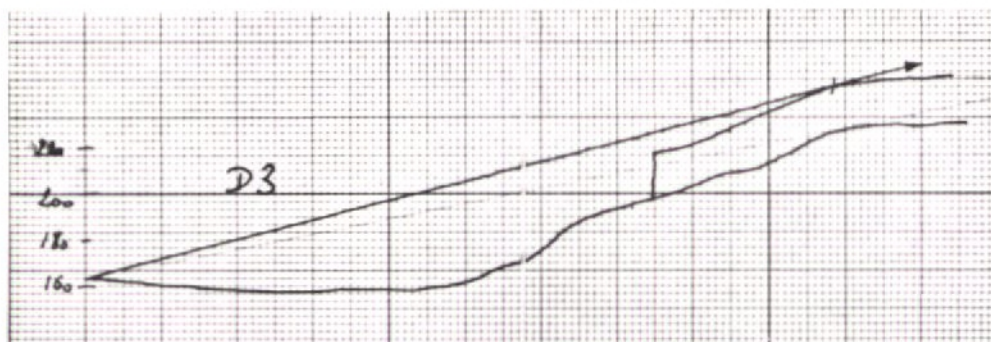
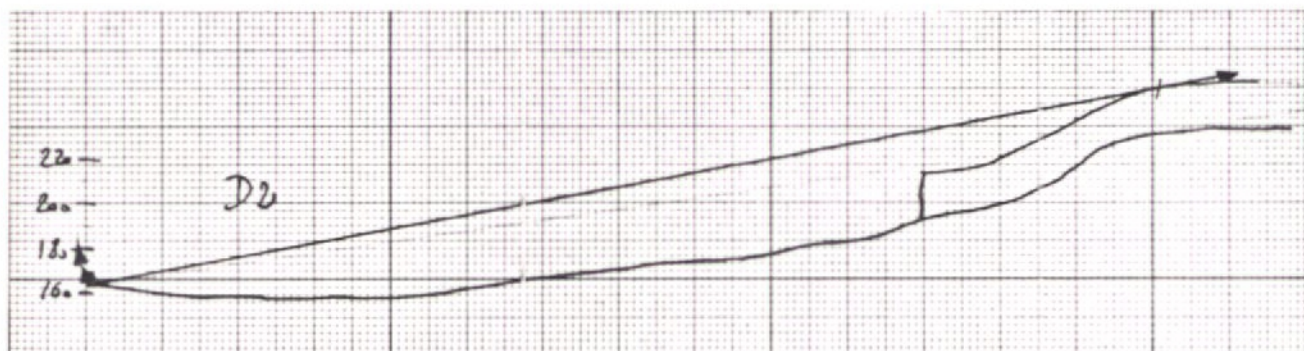
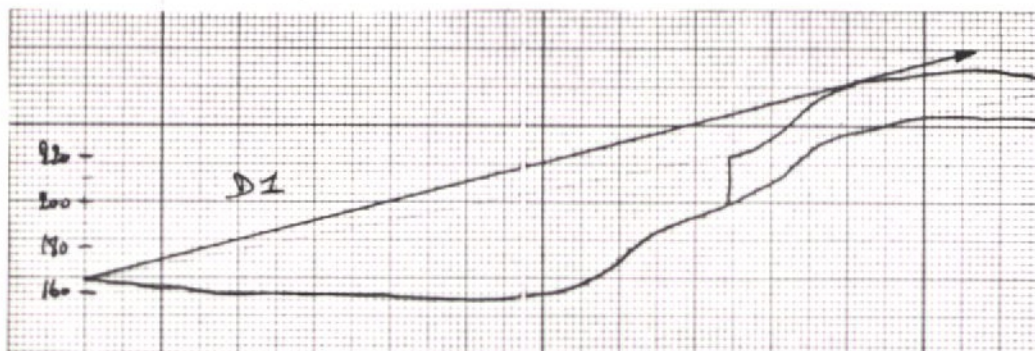
(Voir p.8)

Echelle des longueurs : 1/10000e

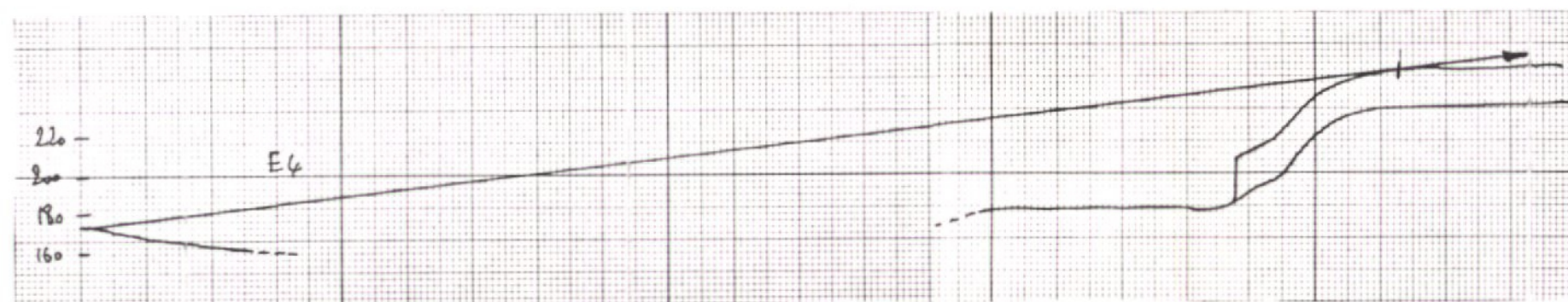
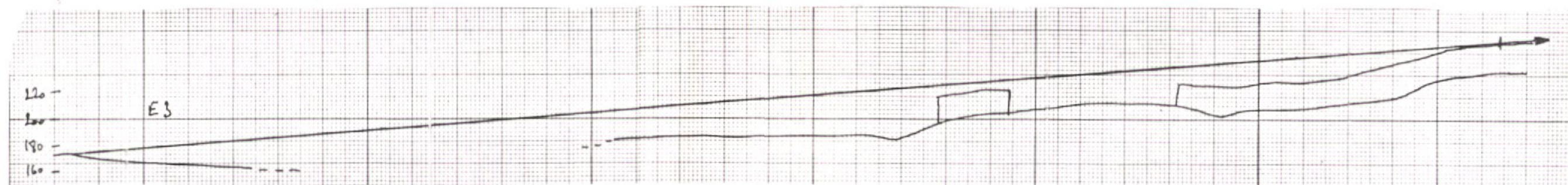
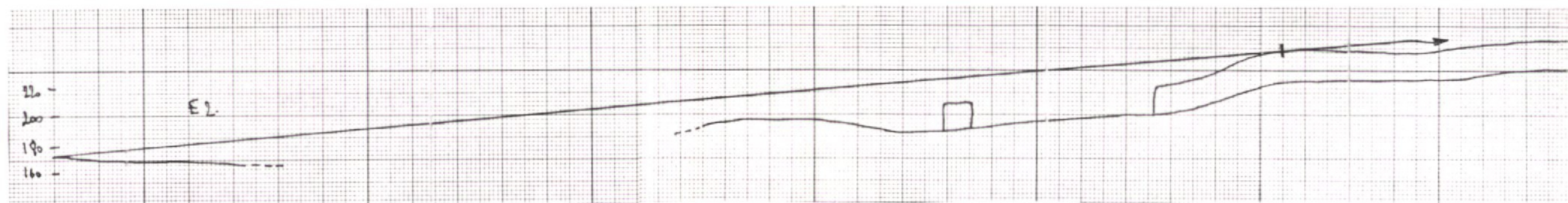
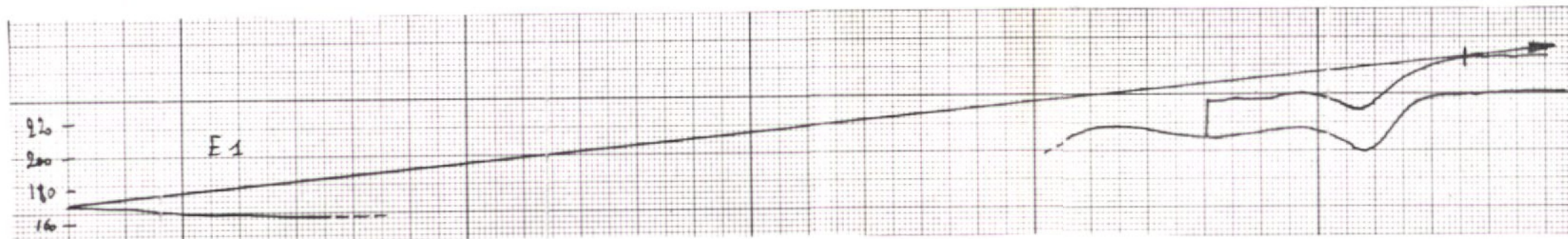
Echelle des hauteurs : 1/3300e



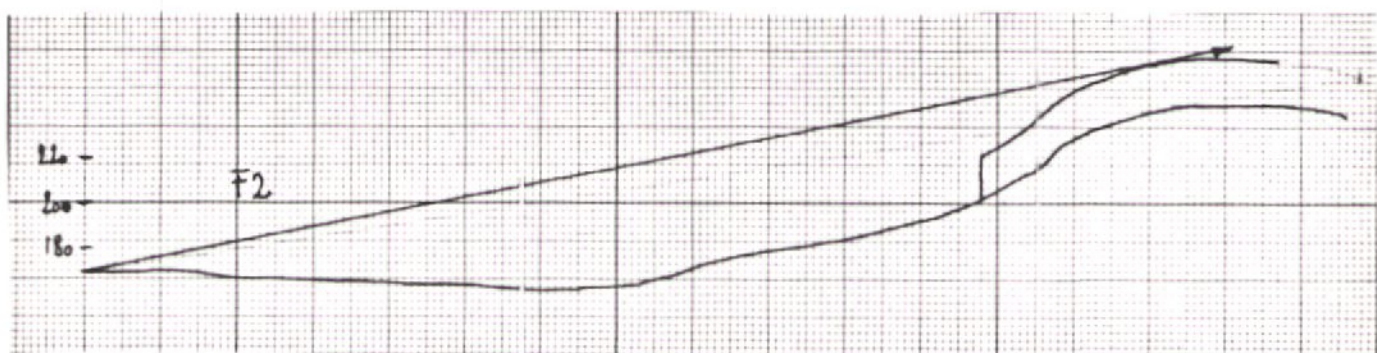
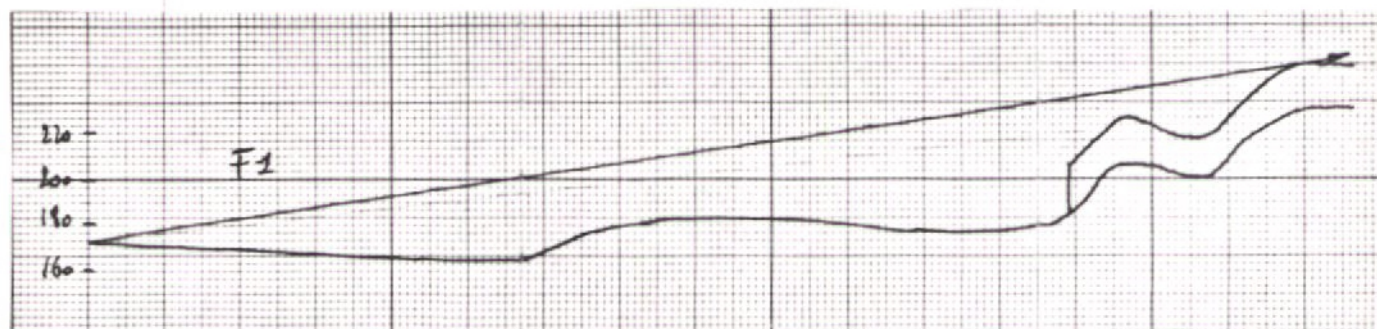




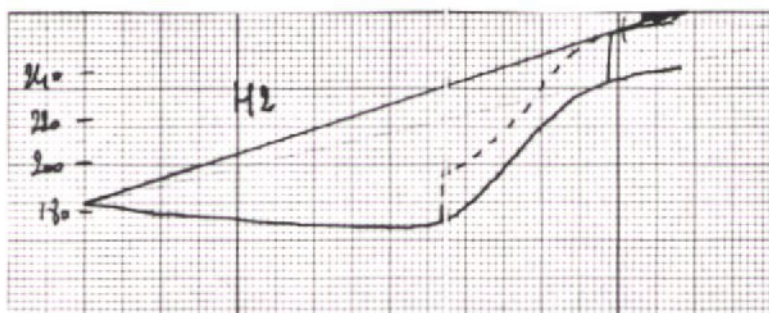
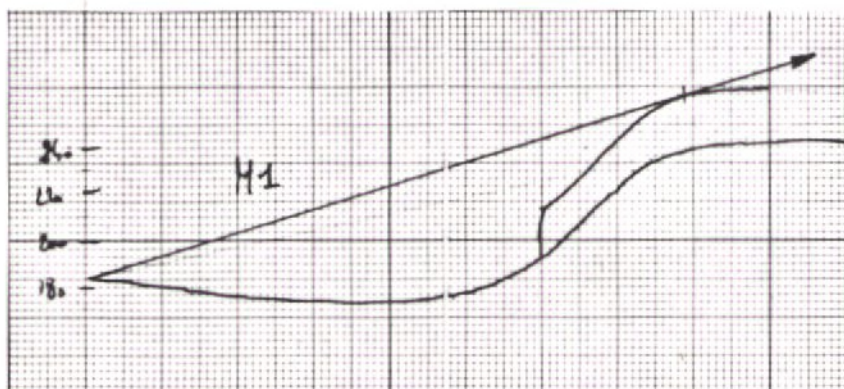
A

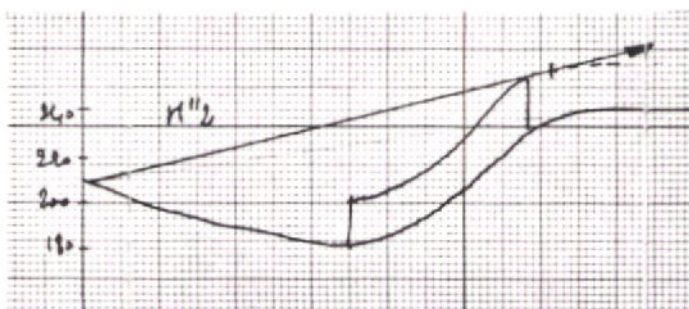
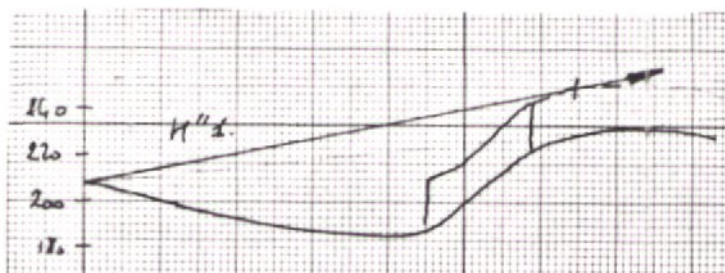
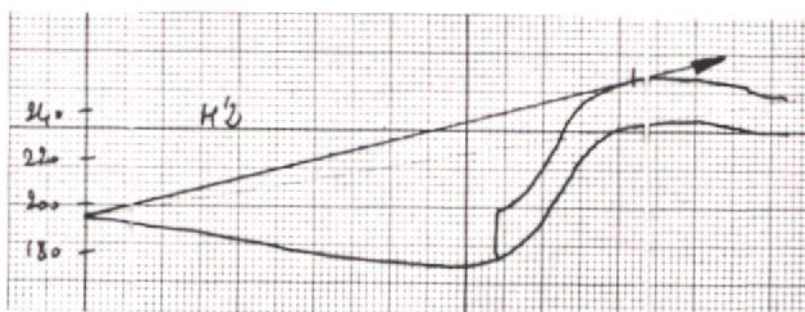
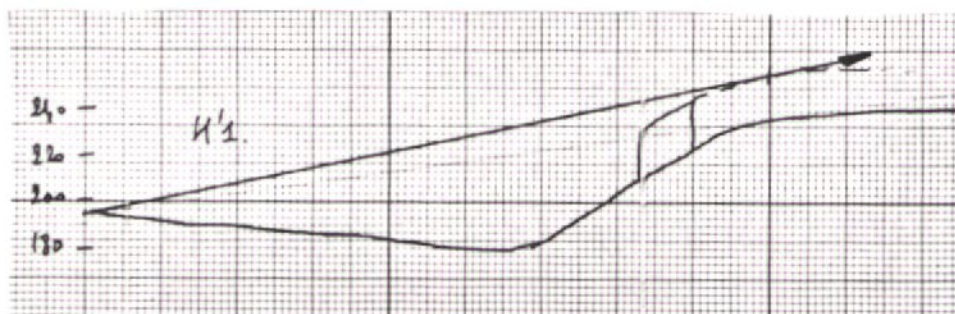


F

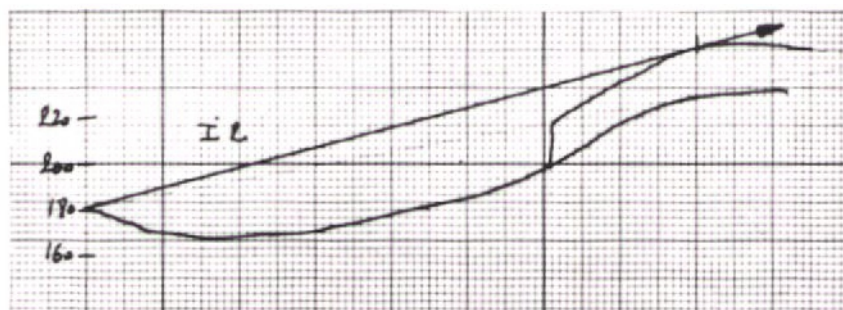
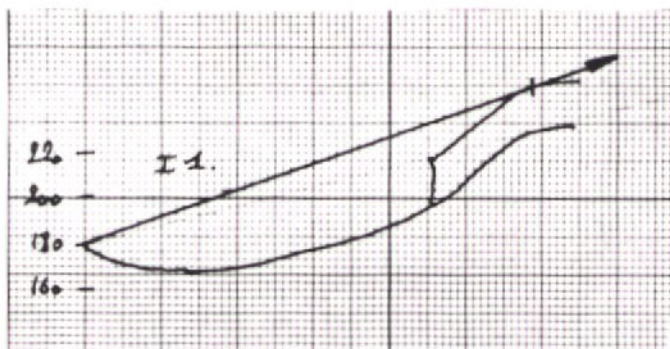


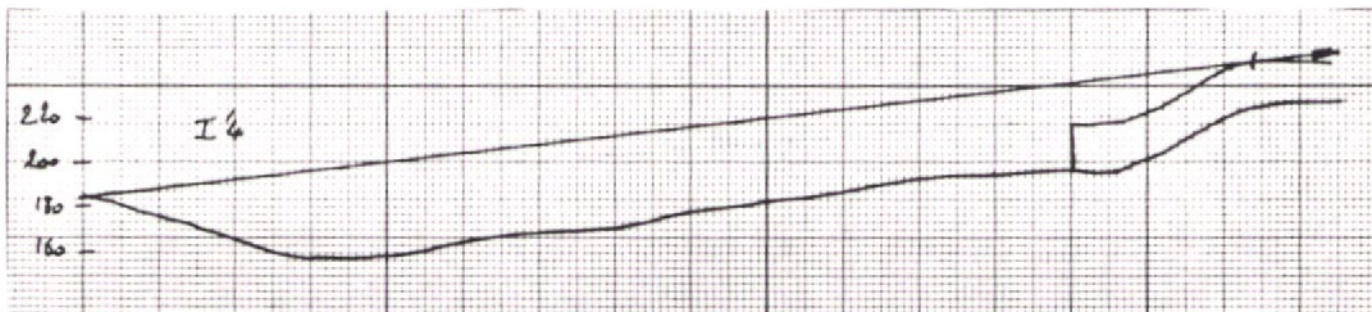
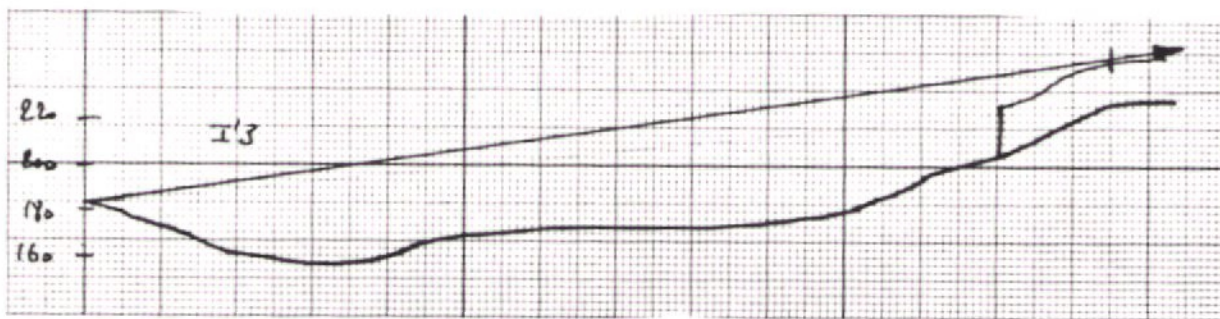
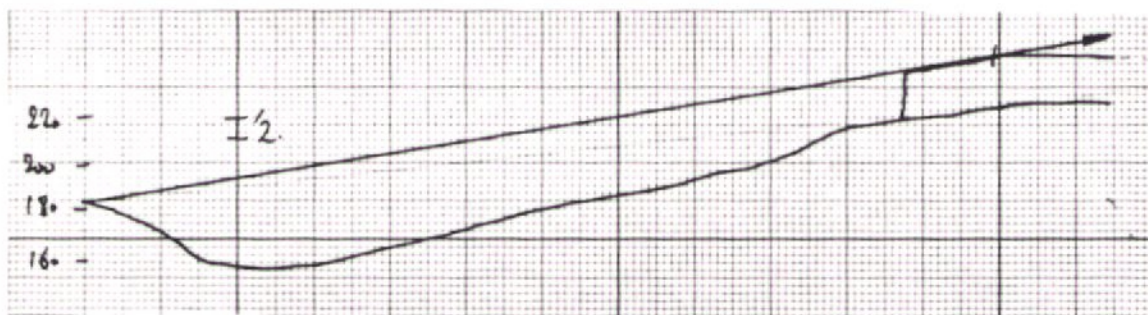
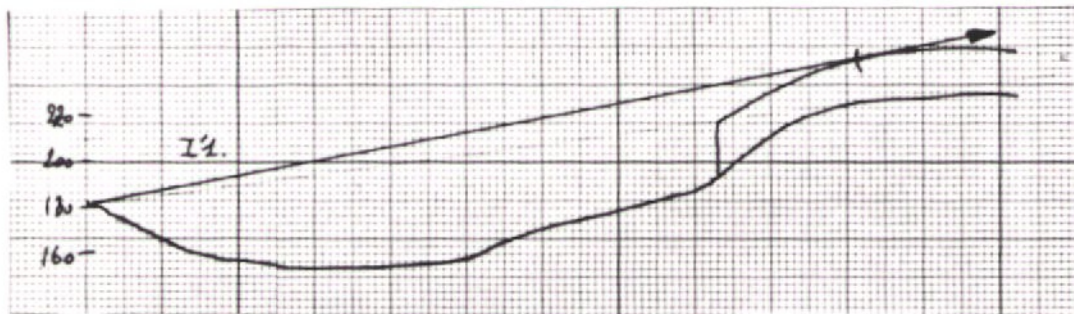
f



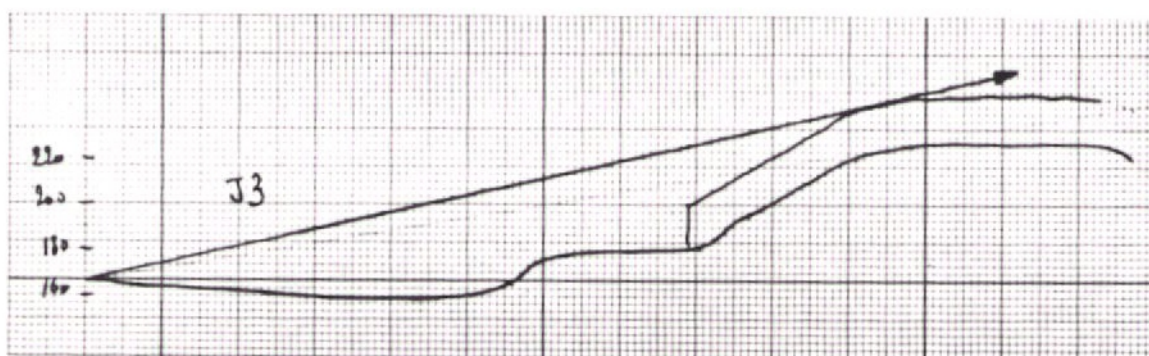
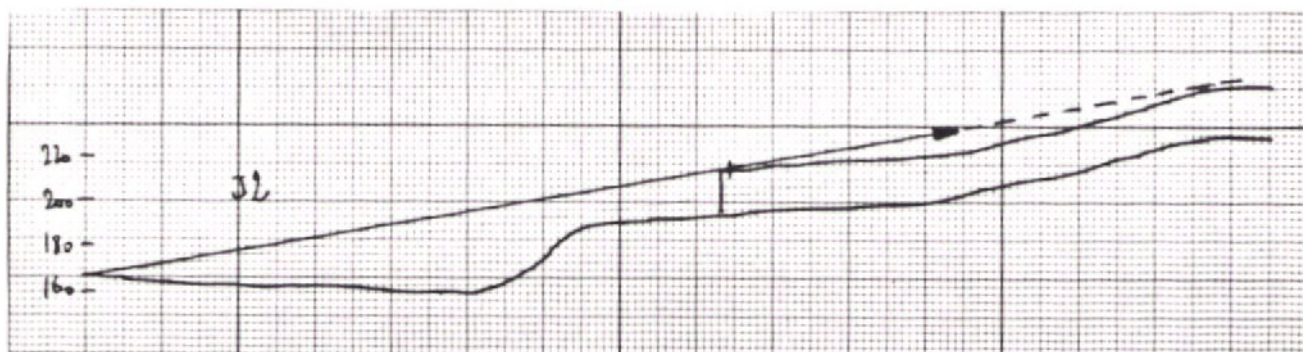
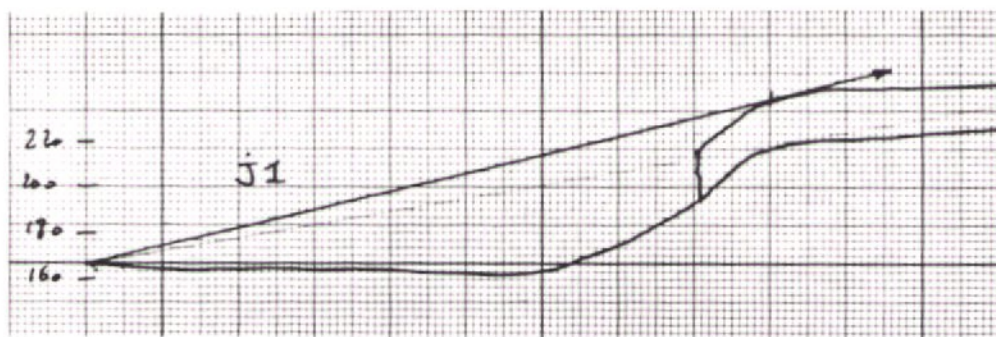


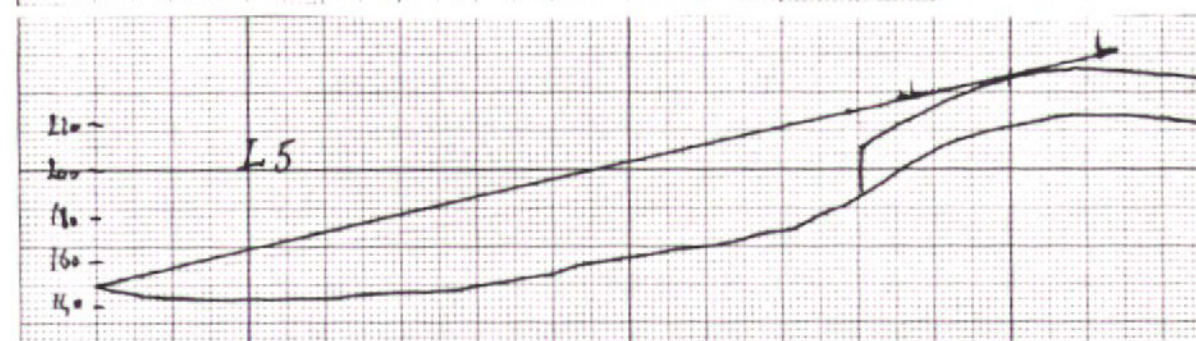
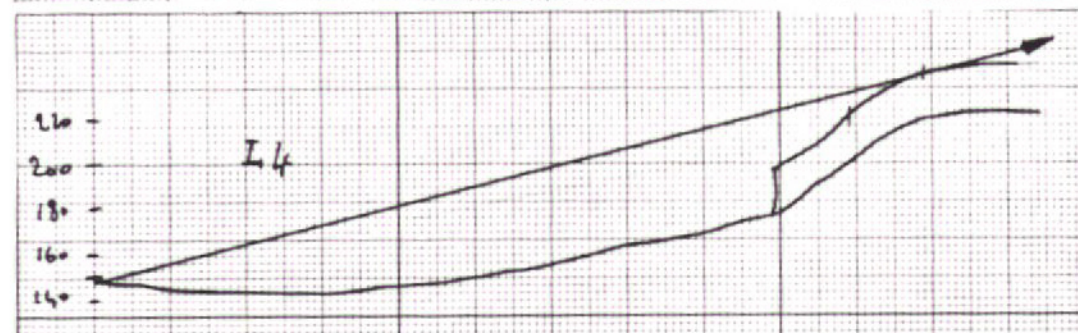
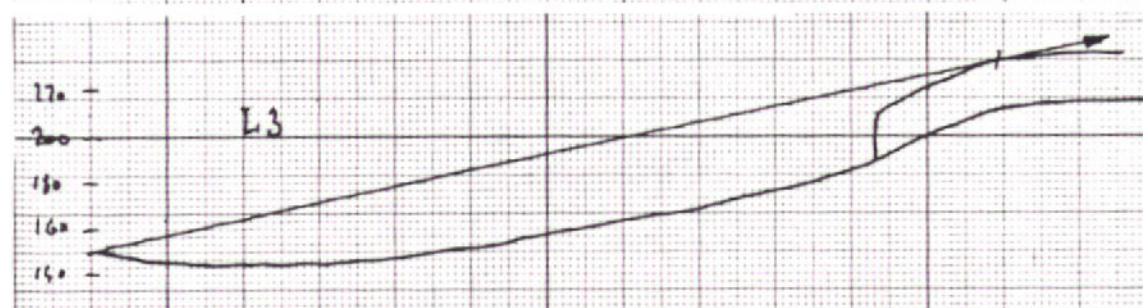
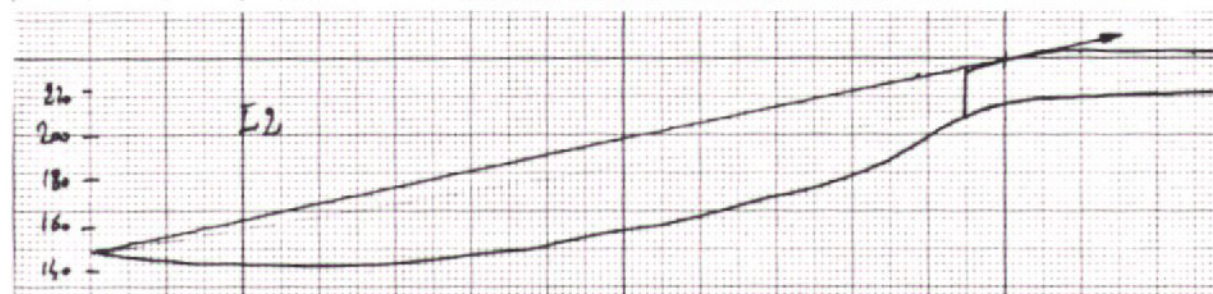
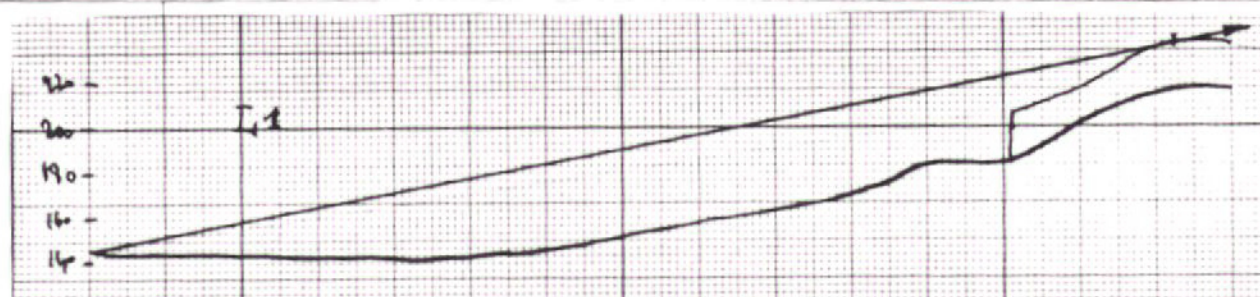
H' et H'



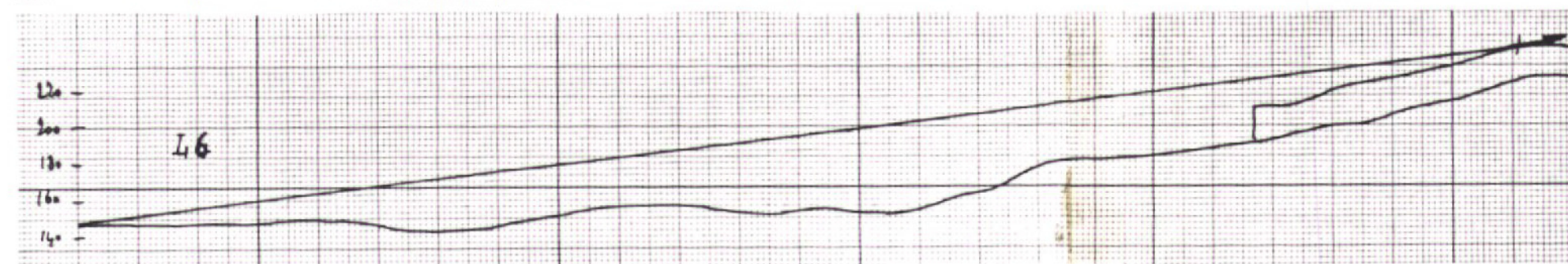


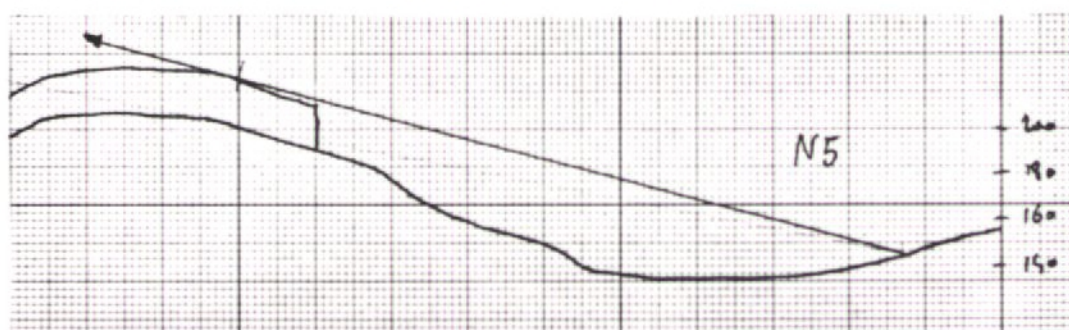
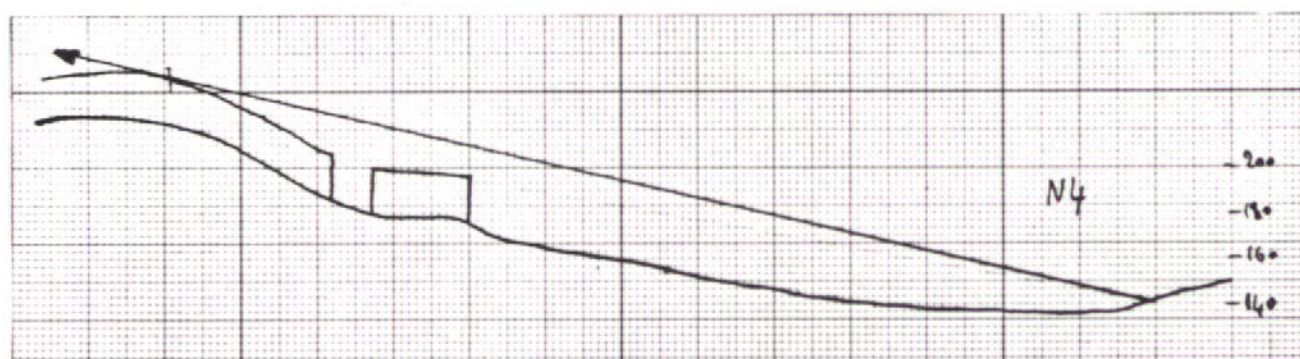
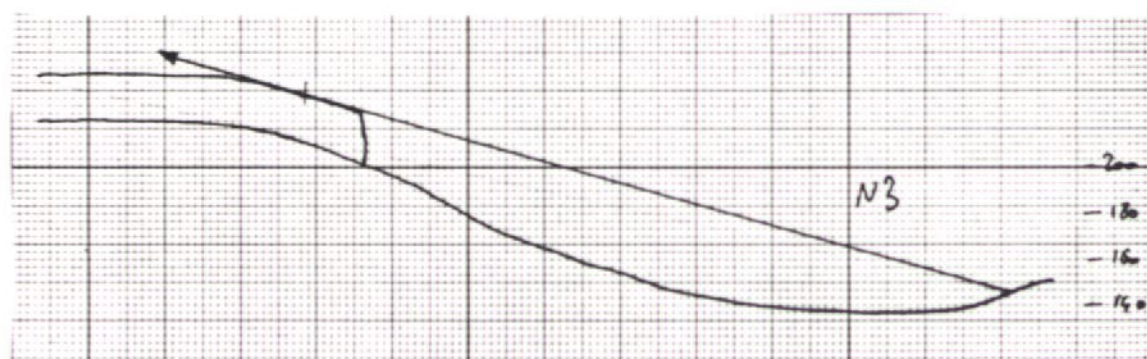
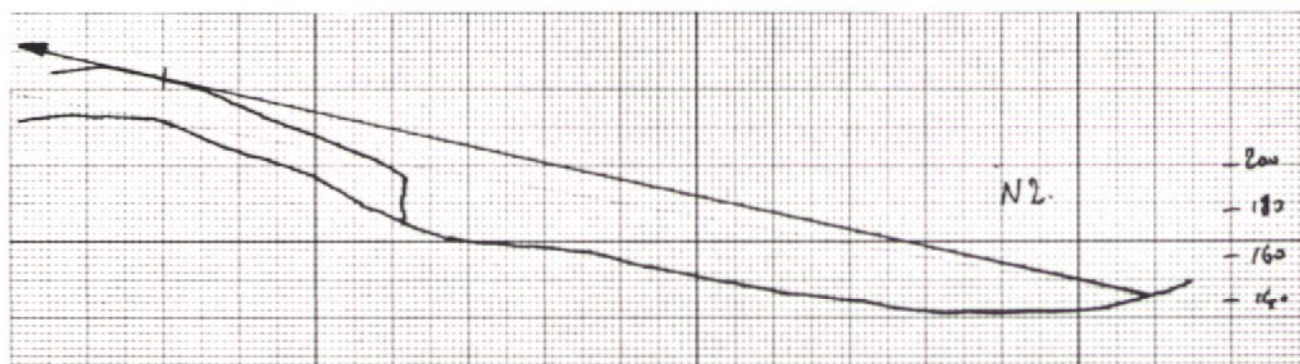
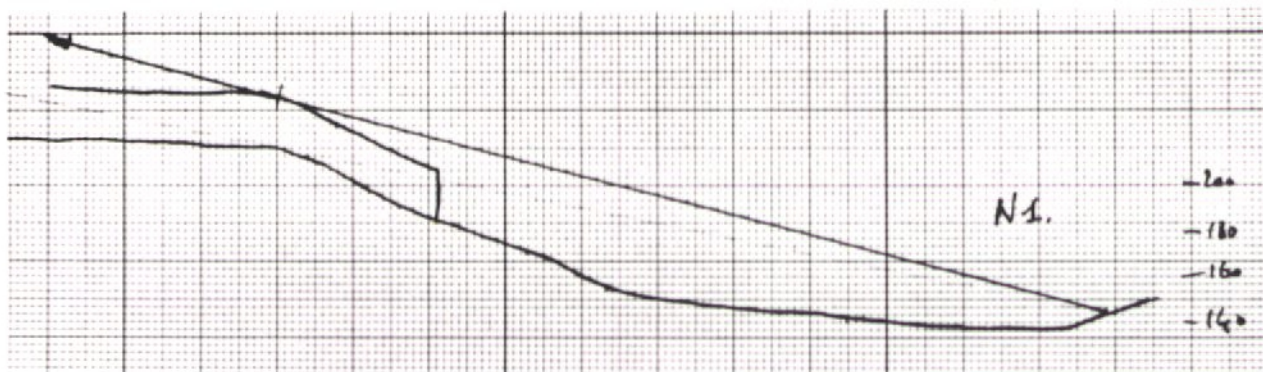
I'



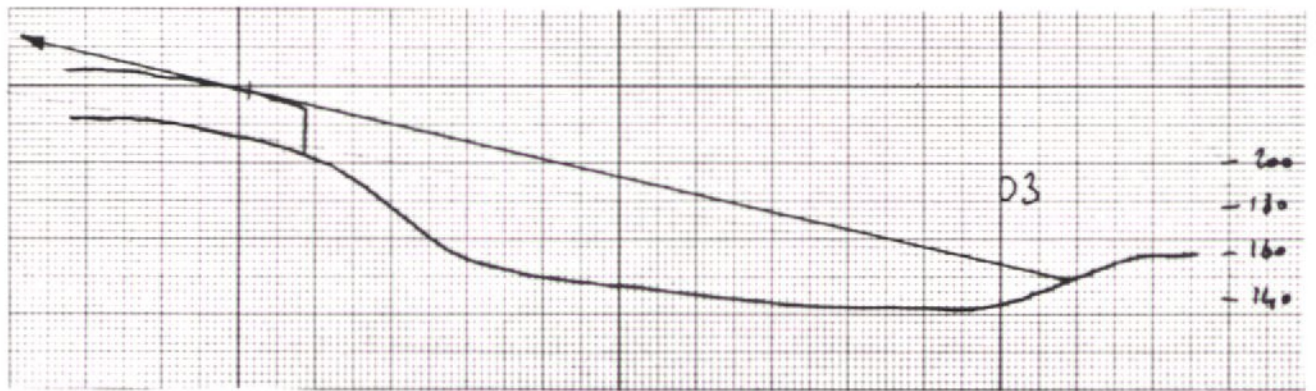
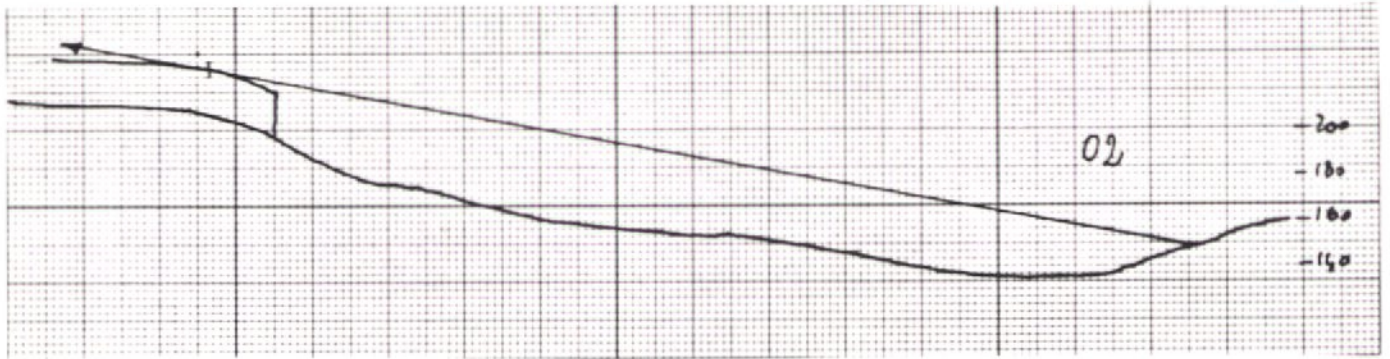
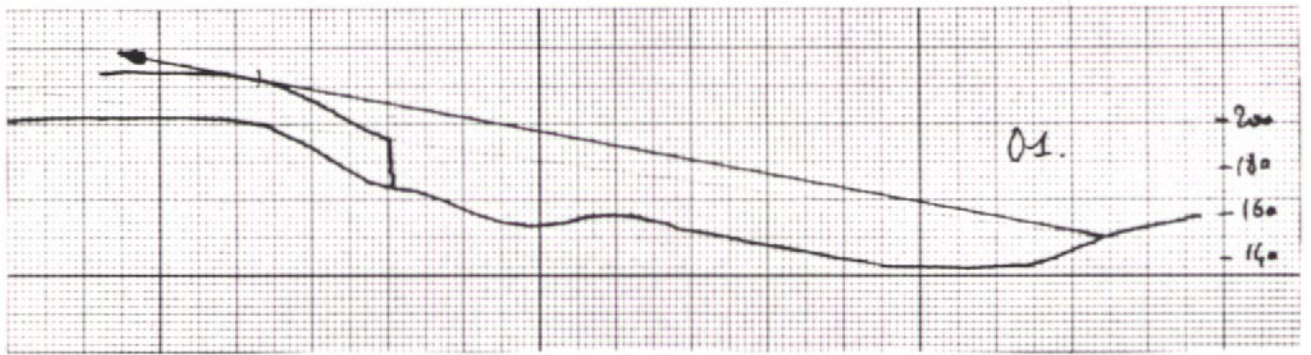


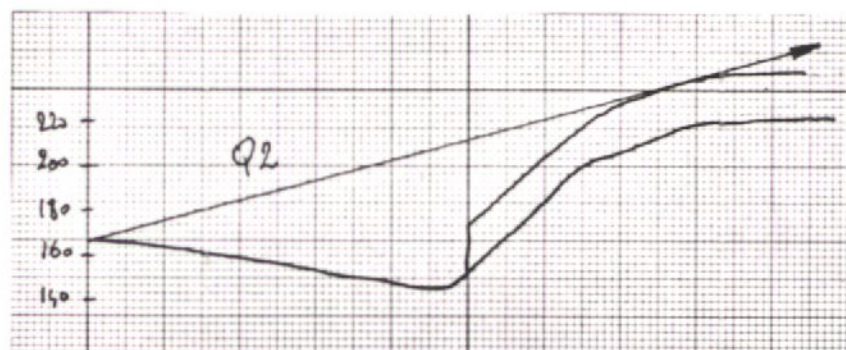
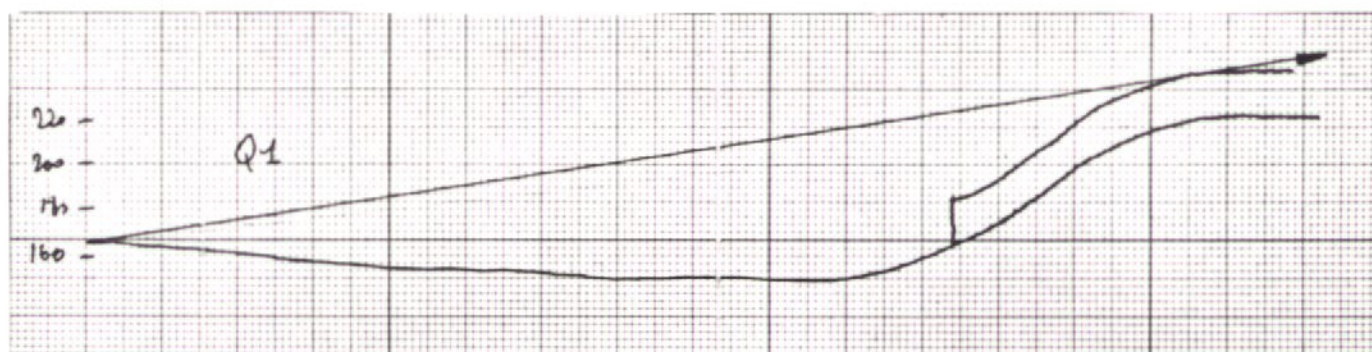
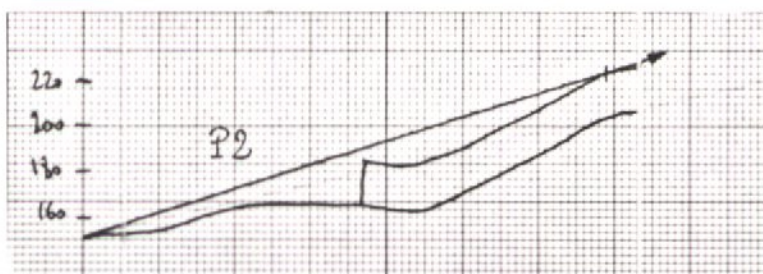
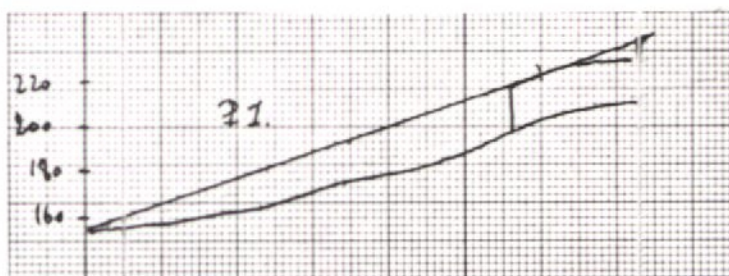
L



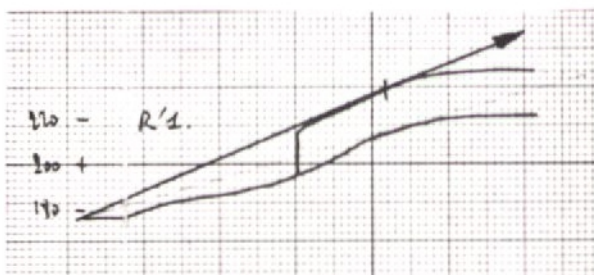
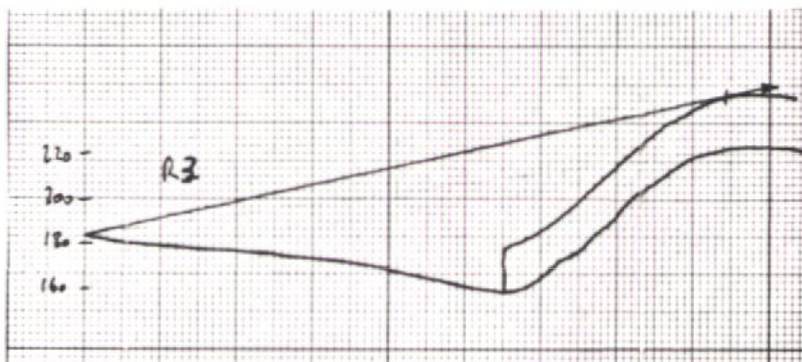
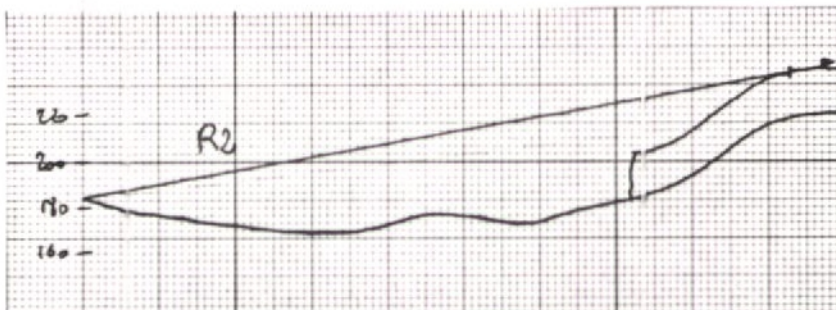
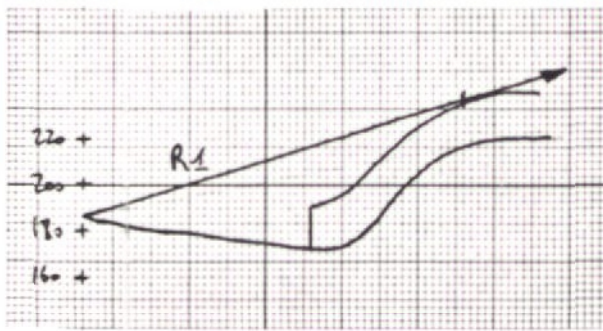


N

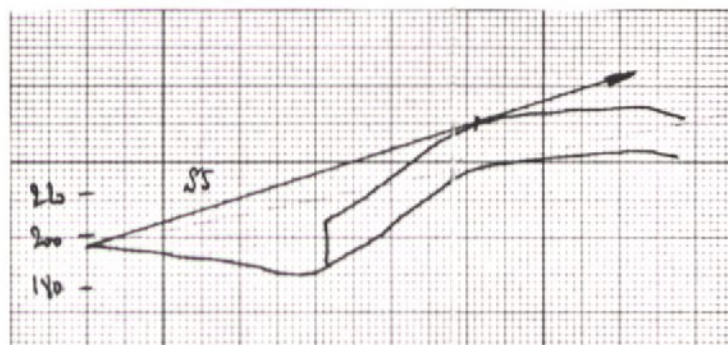
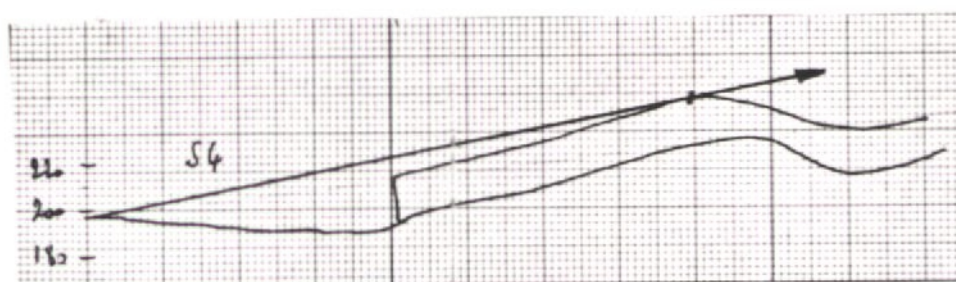
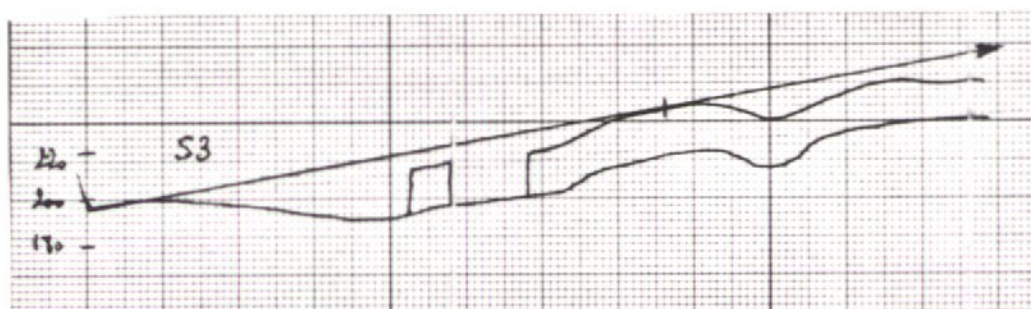
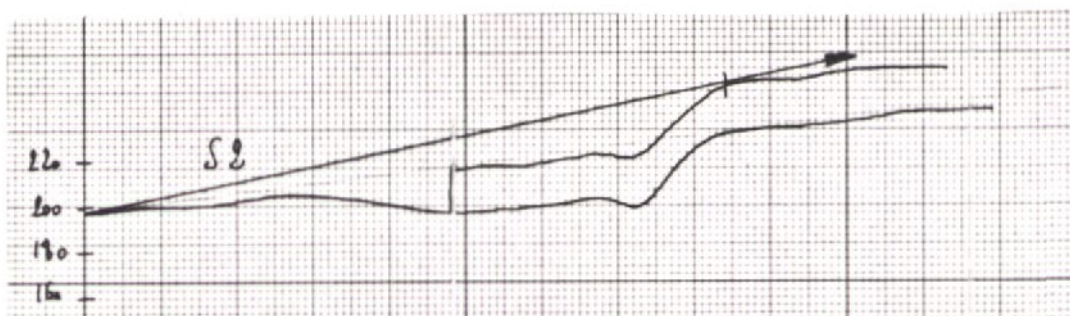
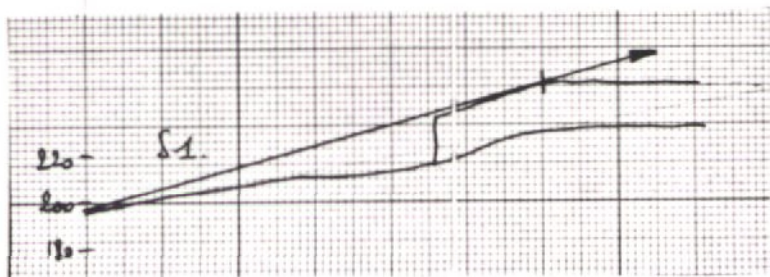


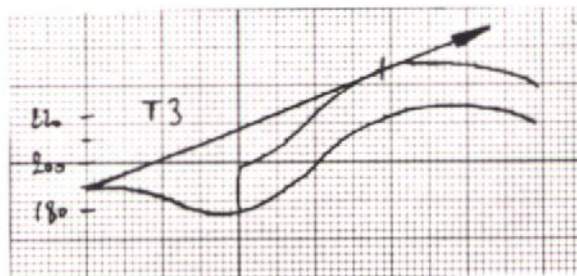
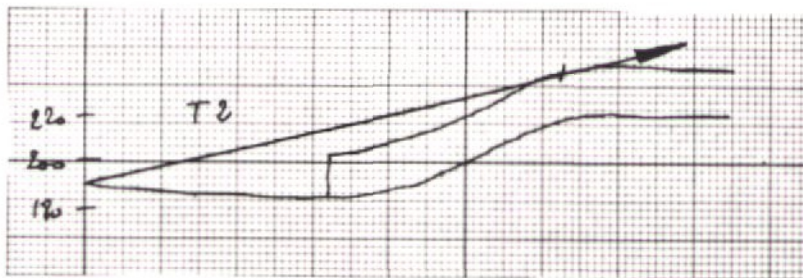
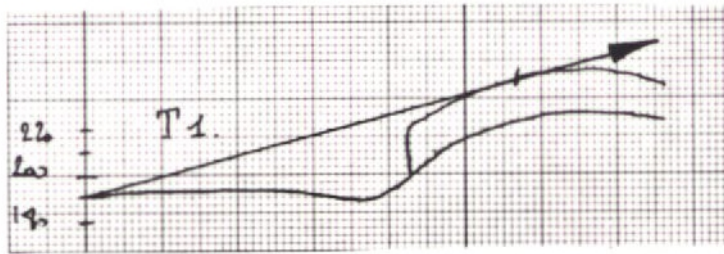


P & Q



$R \text{ et } R'$





T

ROUTE POSSEDANT UNE VUE
ETENDUE SUR LA LISIERE

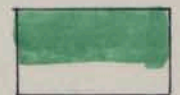
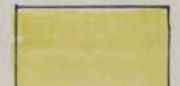
POINT DE RELEVES

COUPE

ZONE DE FORET TRES SENSIBLE

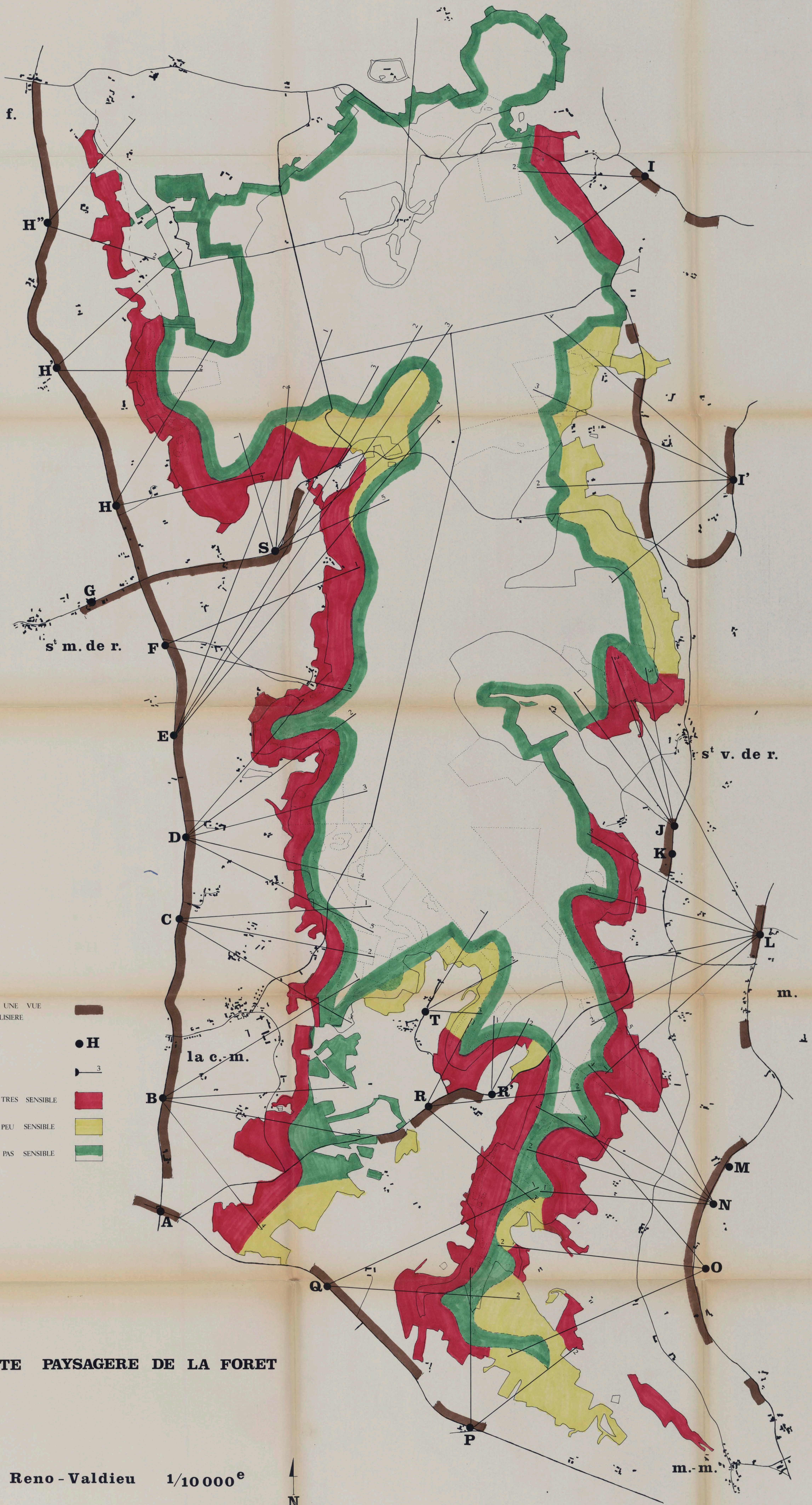
ZONE DE FORET PEU SENSIBLE

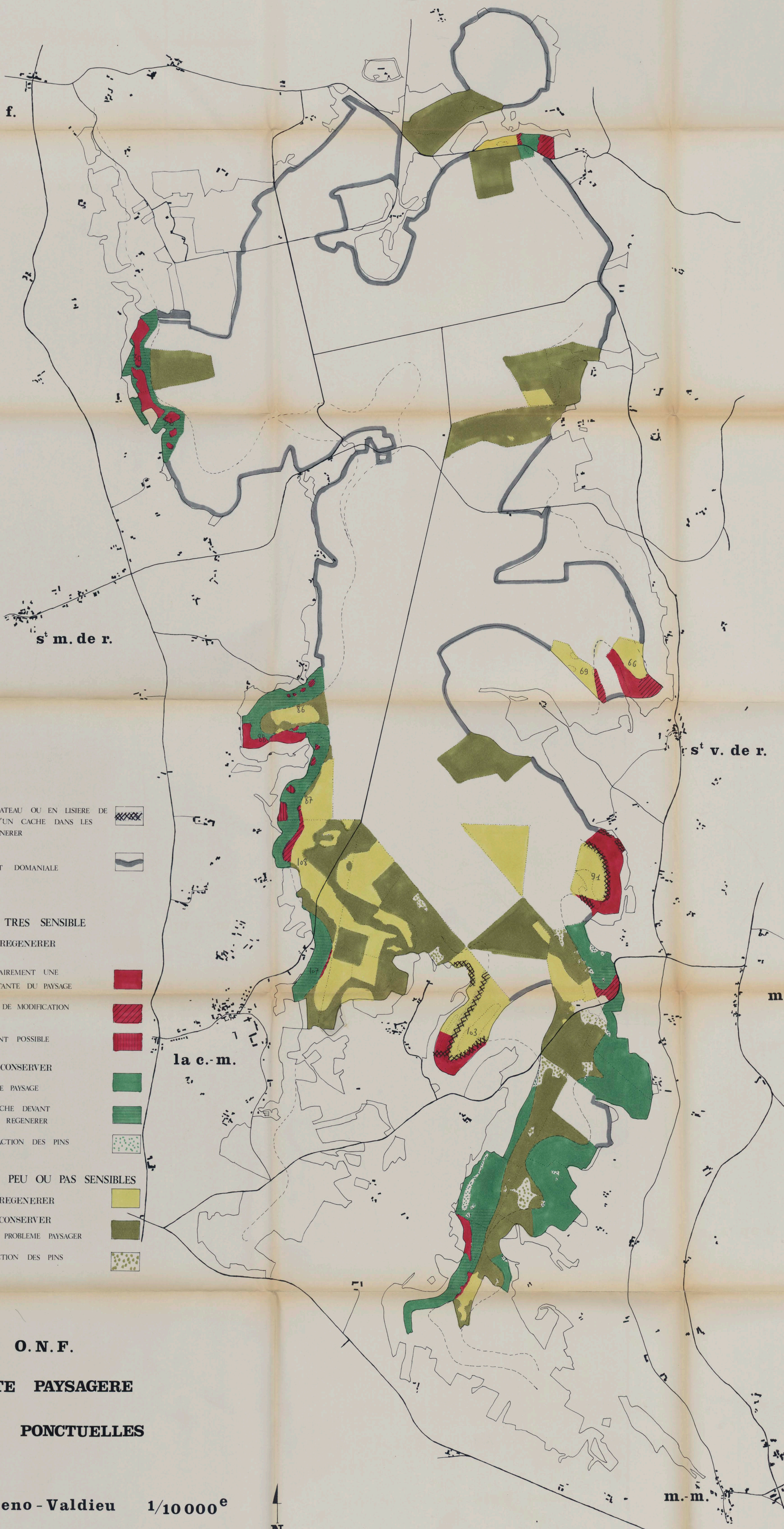
ZONE DE FORET PAS SENSIBLE



SENSIBILITE PAYSAGERE DE LA FORET

Reno - Valdieu 1/10000^e





SUR LE BORD DU PLATEAU OU EN LISIERE DE
FORET , MAINTIEN D'UN CACHE DANS LES
PEUPELEMENT A REGENERER

LIMITE DE LA FORET DOMANIALE

DANS LA ZONE TRES SENSIBLE
PEUPELEMENT A REGENERER

- ENTRAINANT NECESSAIREMENT UNE
MODIFICATION IMPORTANTE DU PAYSAGE
- N'ENTRAINANT PAS DE MODIFICATION
DANS LE PAYSAGE
- LE PLUS TARDIVEMENT POSSIBLE

- PEUPELEMENT A CONSERVER
- IMPORTANT DANS LE PAYSAGE
 - AVEC EFFET DE CACHE DEVANT
LES PEUPELEMENTS A REGENERER
 - AVEC SIMPLE EXTRACTION DES PINS

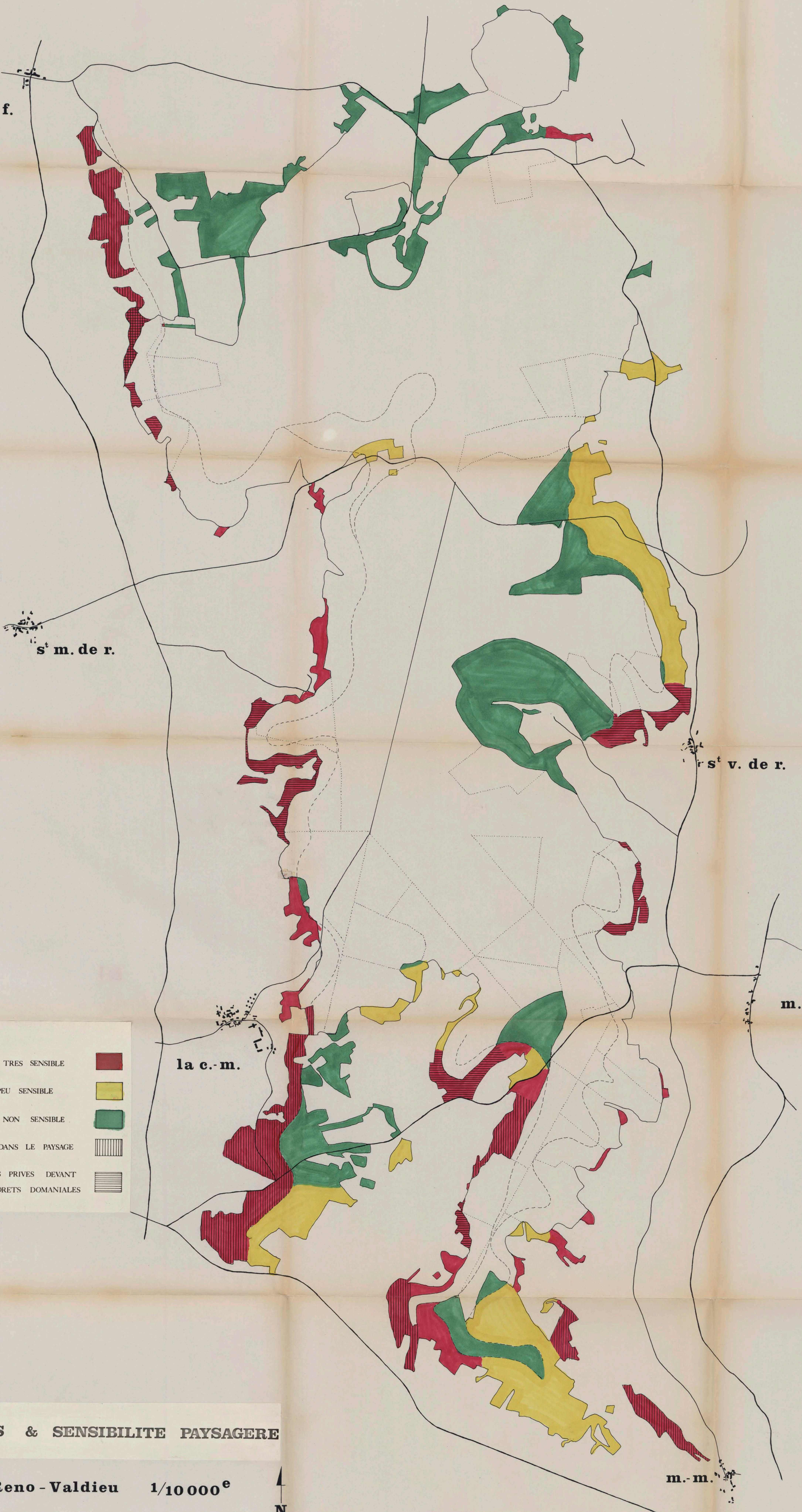
DANS LES ZONES PEU OU PAS SENSIBLES
PEUPELEMENT A REGENERER
PEUPELEMENT A CONSERVER

- NE POSANT PAS DE PROBLEME PAYSAGER
- AVEC SIMPLE EXTRACTION DES PINS

OBJECTIFS O.N.F.
ET
SENSIBILITE PAYSAGERE

SOLUTIONS PONCTUELLES





- | | |
|---|--|
| BOIS PRIVES DANS ZONE TRES SENSIBLE | |
| BOIS PRIVES DANS ZONE PEU SENSIBLE | |
| BOIS PRIVES DANS ZONE NON SENSIBLE | |
| BOIS PRIVES IMPORTANTS DANS LE PAYSAGE | |
| EFFET DE CACHE DES BOIS PRIVES DEVANT LES COUPES DANS LES FORETS DOMANIALES | |

BOIS PRIVES & SENSIBILITE PAYSAGERE

Reno - Valdieu 1/10 000^e

N

